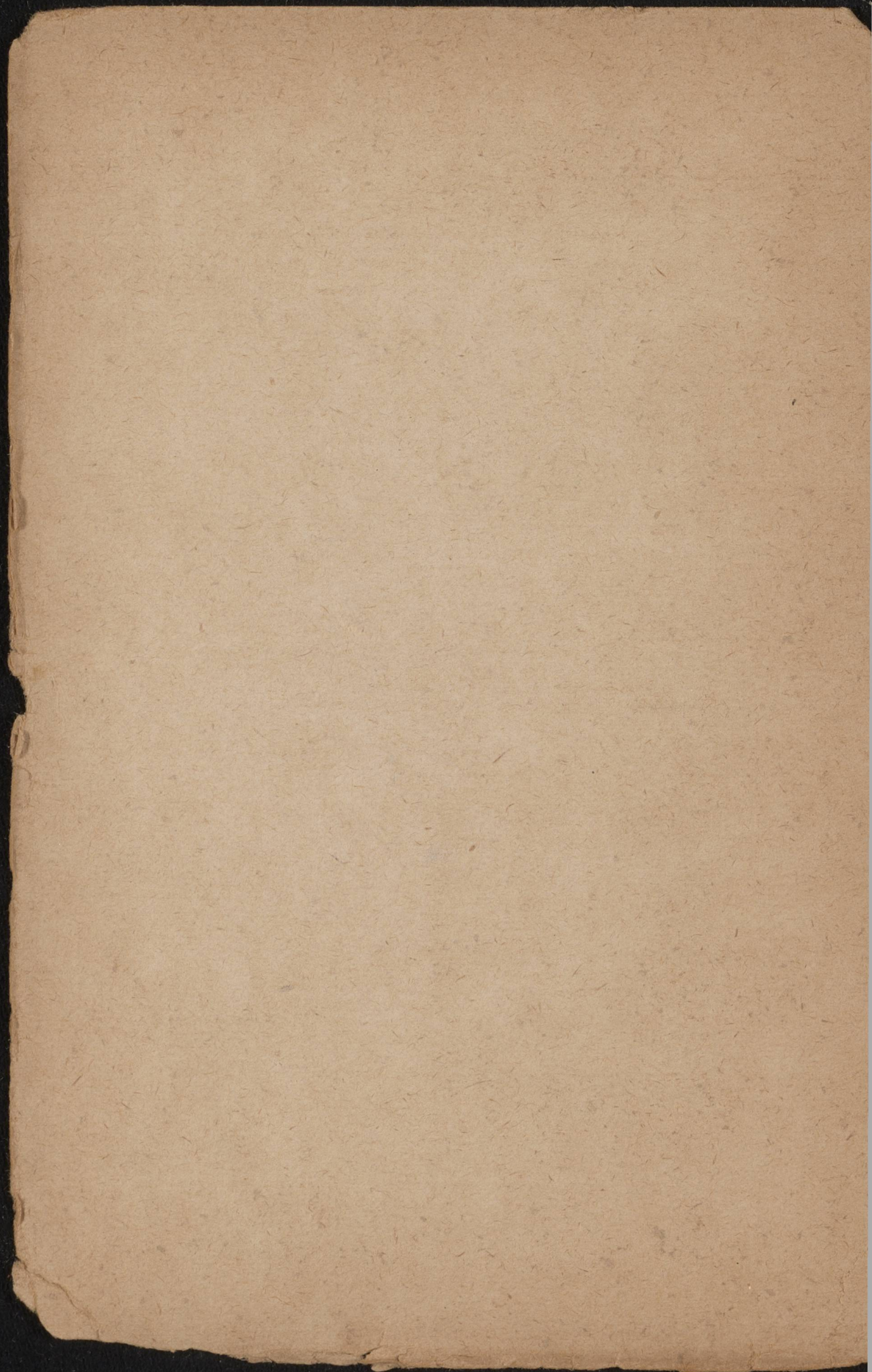


L'Académie Royale de Langue
et de Littérature Françaises
de Belgique



BRUXELLES
LES ÉDITIONS ROBERT SAND
86, Rue de la Montagne
MDCCCXXI

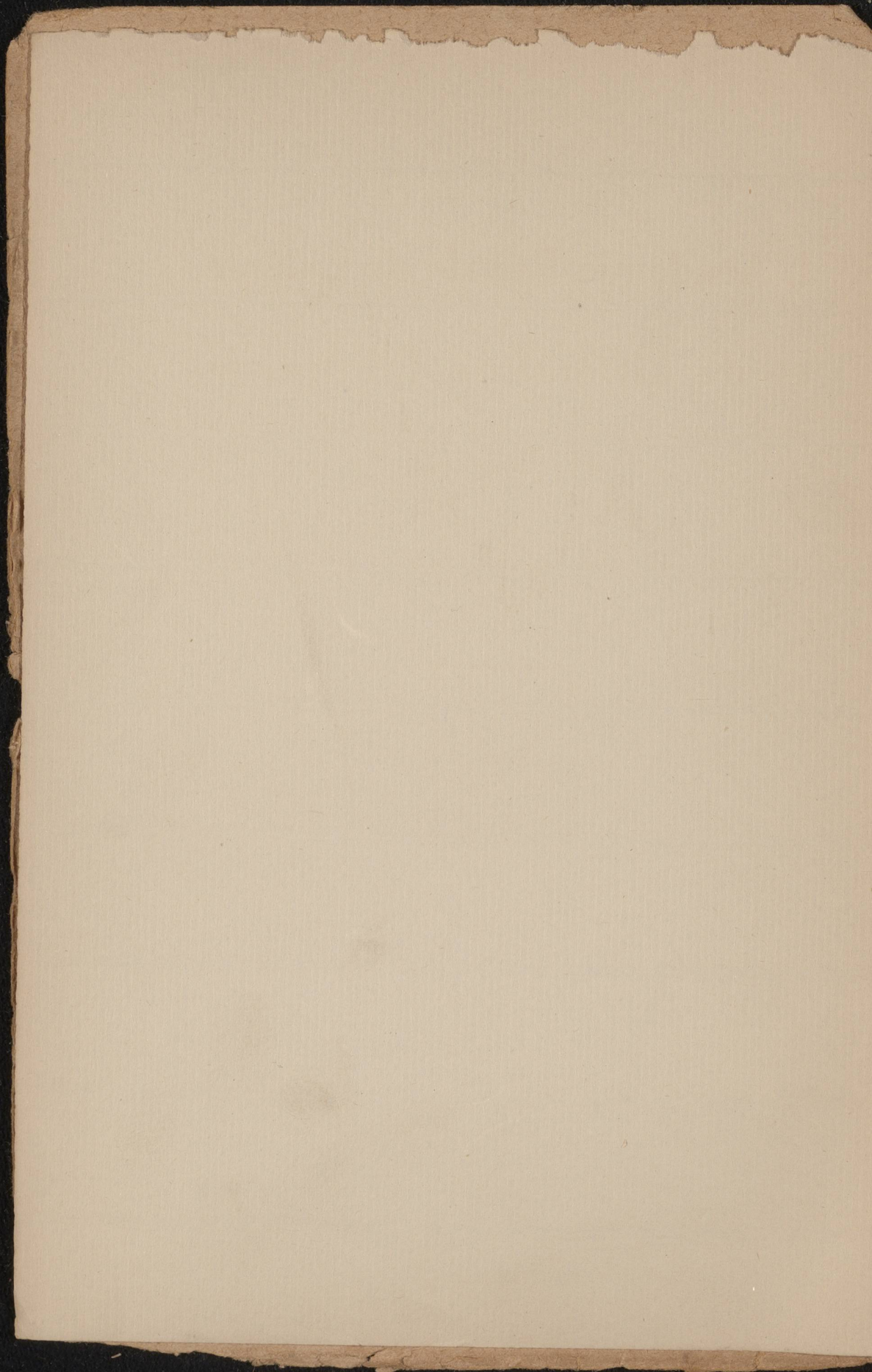


MLA
30709

BRUXELLES ACK

L'Académie royale de Langue et de Littérature Françaises.
Bruxelles, R. Sand, 1921, 8°, 71 p.

Contient: Institution. - Statuts organiques. - Nominations.
Discours de J. Desprez, S. J. Filkin, M. Wilmette,
et d'Albert Grand. - Liste des membres.



L'Académie Royale de Langue
et de Littérature Françaises
de Belgique



BRUXELLES
LES ÉDITIONS ROBERT SAND
86, Rue de la Montagne
MDCCCXXI

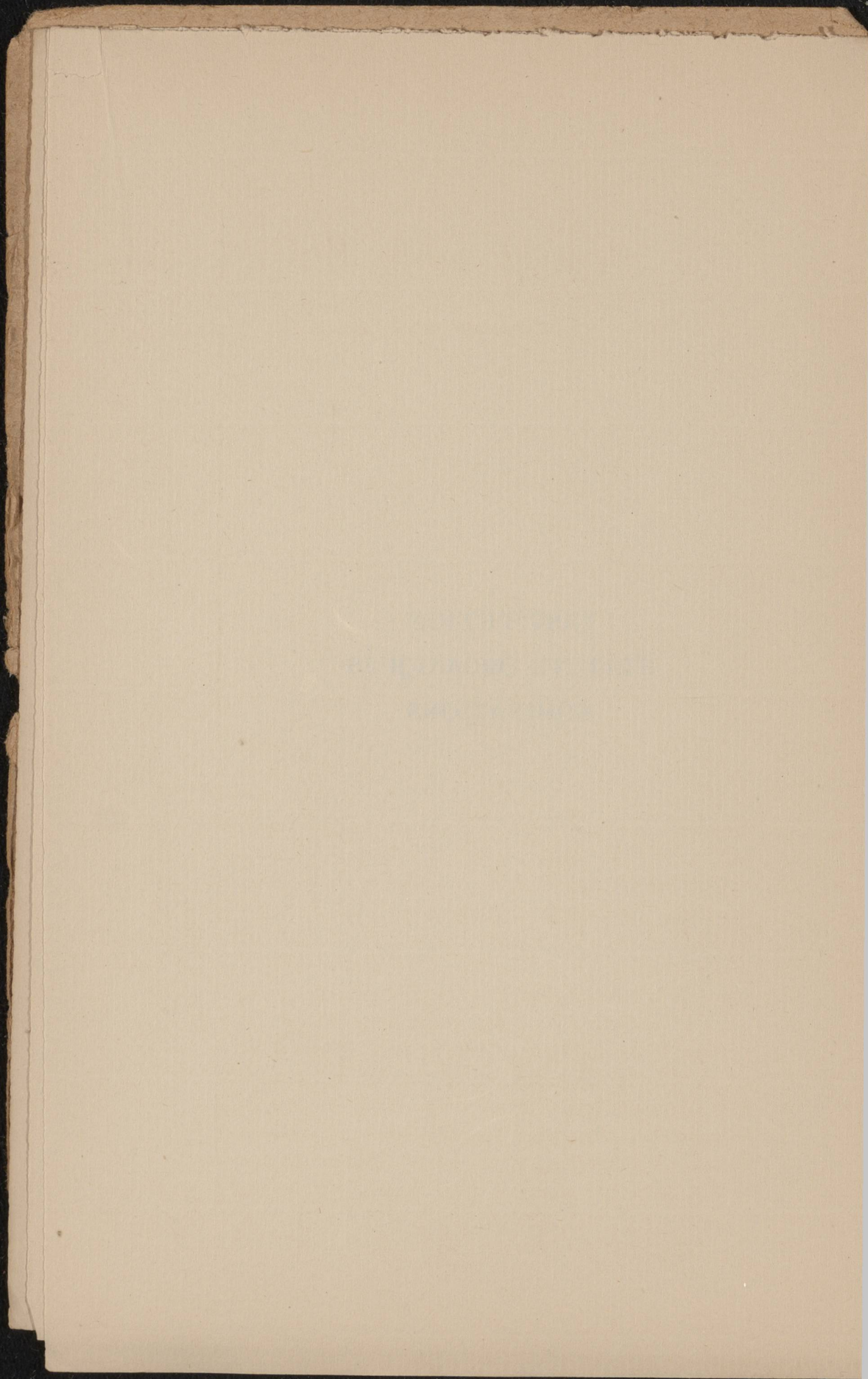
Handwritten text, likely bleed-through from the reverse side of the page.

Handwritten text, likely bleed-through from the reverse side of the page.

Handwritten text, likely bleed-through from the reverse side of the page.



INSTITUTION
STATUTS ORGANIQUES
NOMINATIONS



RAPPORT AU ROI

SIRE,

Il y a de longues années déjà qu'un mouvement très vif s'est dessiné dans certains milieux intellectuels en faveur de la création d'une académie de langue et de littérature françaises. Le mouvement trouvait sa justification dans l'admirable efflorescence que nos lettres ont connue depuis 1880. Une pléiade de romanciers, de poètes, de critiques, d'auteurs dramatiques a porté au loin le renom de notre pays. Il n'est point d'endroit du monde civilisé où la gloire d'un Verhaeren, d'un Maeterlinck, d'un Lemonnier n'ait affirmé la grandeur de la Belgique.

Or, l'Académie royale, où l'on souhaiterait voir groupés tous ceux qui, dans le domaine de la Science et de l'Art, ont illustré la nation, ne consentait à accueillir les littérateurs que si leur activité s'était orientée dans le sens des recherches scientifiques ou morales. Les poètes et les écrivains d'imagination en général en étaient exclus. Cela ne manquait pas d'inspirer à un grand

nombre d'entre eux une certaine amertume. Ce sentiment paraît légitime quand on songe, d'une part, au sort plus favorable que le gouvernement a réservé depuis 1886 aux littérateurs de langue flamande.

Deux solutions se présentaient à ceux qui voulaient donner satisfaction aux désirs nettement exprimés par les écrivains belges de langue française. La première consistait à constituer, au sein de l'Académie royale de Belgique, une quatrième classe, réservée aux littérateurs. A deux reprises — le 3 novembre et le 5 juin 1920 — l'Académie, toutes classes réunies, se prononça contre ce projet de modification à ses statuts organiques. Toutefois, « voulant rendre hommage au développement et à l'éclat de la littérature belge de langue française », elle émit le vœu de voir « créer, en dehors d'elle, une académie de littérature française ». C'était la deuxième solution du problème; le gouvernement ne pouvait que s'y rallier.

J'ai donc l'honneur de soumettre à l'approbation de Votre Majesté un projet de création d'une *Académie royale de langue et de littérature françaises*. Cette nouvelle compagnie groupera les personnalités qui, par leurs travaux, leurs écrits ou leurs discours ont contribué de la façon la plus éminente à l'illustration de la langue française, soit en étudiant ses origines et son évolution, soit en publiant dans cette langue des ouvrages d'imagination ou de critique.

L'*Académie royale de langue et de littérature françaises* comprendra donc, non seulement des écrivains proprement dits : poètes, romanciers, dramaturges, essayistes, critiques, mais un certain nombre de philologues. Le sens total d'une langue ne se révèle, en effet, qu'en fonction de son incessante transformation. Aux côtés de ceux qui l'emploient avec autorité et l'enrichissent parfois inconsciemment doivent se trouver ceux

qui en étudient le perpétuel mouvement. La langue française est la forme la plus brillante de divers parlans romans auxquels elle se rattache étroitement. L'Académie ne peut pas ne pas se préoccuper de nos dialectes wallons si savoureux et si pleins de vie. De même que les érudits qui se sont adonnés à l'étude des langues germaniques ont rehaussé le prestige de l'Académie flamande, les philologues romans ont leur place à l'Académie de littérature française.

Si le projet actuel s'inspire de l'arrêté du 8 juillet 1886 instituant l'Académie flamande, il s'en écarte cependant sur certains points.

La principale de ses innovations est la création de membres étrangers. L'Académie pourra appeler à elle un nombre limité d'écrivains ou de philologues de nationalité étrangère choisis non seulement en France, mais aussi au Canada, en Suisse romande, en Italie, en Roumanie, en Tchéco-Slovaquie, dans tous les pays où le français est parlé, honoré, cultivé, et qui sont comme les provinces intellectuelles de la civilisation française. Aucun lien ne rattache les uns aux autres, à l'heure actuelle, ces divers centres de culture; il a paru que la Belgique, tant par sa situation géographique qu'à raison du prestige que lui ont valu les épreuves de la guerre, était spécialement qualifiée pour essayer de réaliser un groupement international de cette espèce.

Le projet charge l'Académie de se recruter elle-même librement. Aucune règle ne lui est tracée à cet égard. Ses choix décideront de la considération qui s'attachera à l'institution. Ils pourront se porter non seulement sur des poètes ou des conteurs, sur des dramaturges ou des critiques, mais aussi sur des professeurs, qui, dans leurs leçons, des orateurs, qui, dans leurs discours, des religieux, qui, dans leurs sermons, auront affirmé leur souci

d'écrire ou de parler la langue française avec correction et pureté. Les membres d'institutions similaires pourront donc faire partie de l'académie nouvelle.

D'autre part, les choix de l'Académie ne devront pas être exclusivement masculins. Dans ces dernières années les femmes de lettres ont donné trop d'incontestables preuves de talent pour qu'on songe à les écarter d'une compagnie littéraire.

Il Vous incombera, Sire, de désigner les premiers membres de la future académie. Je crois devoir vous proposer de les choisir pour la section littéraire parmi les lauréats, encore vivants, des prix quinquennaux et triennaux de littérature. En les choisissant, Vous honorez à nouveau ceux qui furent autrefois honorés par leurs pairs avec la consécration de l'opinion publique, et Vous confierez aux personnes les plus qualifiées les destinées de la nouvelle académie.

Ils désigneront, à leur tour, après mûre réflexion, ceux qui devront devenir leurs collaborateurs. Aucun délai ne leur est imposé à cet égard, aucune obligation de parfaire le nombre indiqué comme maximum; ils ne procéderont à ces choix successifs que lorsque leurs suffrages pourront se rencontrer sur des noms qu'ils estimeront propres à rehausser le prestige de leur compagnie.

Le Ministre des Sciences et des Arts,

J. DESTREE.

ALBERT, Roi des Belges,

A tous, présents et à venir, SALUT.

Sur la proposition de Notre Ministre des Sciences
et des Arts,

Nous avons arrêté et arrêtons :

ARTICLE PREMIER. — Il est fondé à Bruxelles une Académie royale de langue et de littérature françaises.

Elle groupe les personnalités qui, par leurs travaux, leurs écrits ou leurs discours, ont contribué de la façon la plus éminente à l'illustration de la langue française soit en étudiant ses origines et son évolution, soit en publiant des ouvrages d'imagination ou de critique.

Elle comprend des membres belges et des membres étrangers.

ART. 2. — Le nombre des membres belges ne pourra dépasser trente, dont vingt choisis au titre littéraire et dix au titre philologique.

L'Académie pourra, chaque fois que l'indiquera la

spécialisation des sujets à étudier, se diviser en deux sections :

- a) Section littéraire;
- b) Section philologique.

ART. 3. — Les membres étrangers sont choisis parmi les personnalités qui ont contribué à l'illustration de la langue française. Leur nombre ne dépassera pas dix. Ils ont le droit d'assister aux séances de l'Académie et de prendre part aux délibérations au même titre que les Belges. Toutefois, ils ne participent pas aux votes intéressant exclusivement la Belgique.

ART. 4. — L'Académie se réunit une fois par mois en séance privée, une fois par an en séance publique.

ART. 5. — L'Académie règle elle-même son ordre du jour. Elle y inscrit toute question sur laquelle son avis est demandé par Notre Ministre des Sciences et des Arts.

ART. 6. — Le bureau de l'Académie se compose d'un directeur, d'un vice-directeur et d'un secrétaire perpétuel élus parmi les membres belges.

ART. 7. — Le directeur et le vice-directeur sont nommés pour un an. Ils ne sont pas immédiatement rééligibles dans les mêmes fonctions.

ART. 8. — Le directeur a la direction générale de l'Académie; il préside toutes les assemblées et fait de droit partie de toutes les commissions; il met en délibération les différents objets qui sont du ressort de l'Académie; il recueille les votes des membres et proclame les résolutions prises à la majorité des voix.

En cas d'empêchement, il est remplacé par le vice-directeur.

ART. 9. — Lorsque l'Académie se réunit en section, la section désigne le directeur de la séance.

ART. 10. — Le secrétaire perpétuel est élu par les membres belges à la majorité absolue, dans une séance à laquelle assistent au moins les deux tiers des membres. Le secrétaire perpétuel doit résider dans l'agglomération bruxelloise. Il ne peut exercer d'autres fonctions rétribuées sans l'autorisation de l'Académie. A l'âge de 70 ans, il est admis à la retraite et prend le titre de secrétaire perpétuel honoraire.

ART. 11. — Le secrétaire perpétuel tient le registre des délibérations; il signe avec le directeur les résolutions; il délivre les certificats d'approbation et autres; il reçoit les documents adressés à l'Académie. Lorsque, par suite de maladie ou d'autre empêchement légitime, le secrétaire perpétuel ne peut assister aux séances, il s'y fait remplacer par un membre de son choix.

ART. 12. — L'Académie arrête son règlement d'ordre intérieur. Il ne peut y être apporté de changement que sur la proposition de cinq titulaires au moins et avec l'assentiment des deux tiers des membres titulaires de l'Académie.

Les propositions de modifications au règlement doivent être annoncées dans l'ordre du jour et dans les bulletins de convocation.

ART. 13. — Le Roi est le haut protecteur de l'Académie. Toutes les décisions de celle-ci sont soumises à Son approbation.

ART. 14. — Des jetons de présence et des frais de route et de séjour, dont le taux sera fixé par Nous, peuvent être payés aux membres de l'Académie.

Dispositions transitoires.

ART. 15. — Les quatorze premiers membres de l'Académie (dix au titre littéraire, quatre au titre philologique) seront nommés par Nous. L'Académie se complétera par élections successives dans le délai qu'elle jugera bon.

Un bureau provisoire sera désigné par Nous; l'Académie procédera à l'élection définitive de son bureau dès que les deux tiers de ses membres seront désignés.

ART. 16. — Lorsque l'Académie aura élu son bureau définitif, elle procédera, d'accord avec les classes des lettres et des beaux-arts de l'Académie royale de Belgique à la répartition des travaux, prix, et autres attributions. En cas de dissentiment, il sera statué par Nous.

ART. 17. — Notre Ministre des Sciences et des Arts est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Donné à Bruxelles, le 19 août 1920.

ALBERT.

Par le Roi :

Le Ministre des Sciences et des Arts,

J. DESTRÉE.

ALBERT, Roi des Belges,

A tous, présents et à venir, SALUT.

Vu Notre arrêté de ce jour instituant une Académie royale de langue et de littérature françaises et notamment l'article 15 du dit arrêté, ainsi conçu :

« ART. 15. Les quatorze premiers membres de l'Académie (dix au titre littéraire, quatre au titre philologique) seront nommés par Nous. L'Académie se complétera par élections successives dans le délai qu'elle jugera bon.

« Un bureau provisoire sera désigné par Nous; l'Académie procédera à l'élection définitive de son bureau dès que les deux tiers de ses membres seront désignés. »

Sur la proposition de Notre Ministre des Sciences
et des Arts,

Nous avons arrêté et arrêtons :

ARTICLE PREMIER. — Sont nommés membres titulaires
de l'Académie de langue et de littérature françaises :

A. — Au titre littéraire :

MM. Henry Carton de Wiart,
Georges Eekhoud,
Iwan Gilkin,
Albert Giraud,
Hubert Krains,
Maurice Maeterlinck,
Albert Mockel,
Fernand Severin,
Paul Spaak,
Gustave Vanzype.

B. — Au titre philologique :

MM. Auguste Doutrepoint,
Jules Feller,
Jean Haust,
Maurice Wilmotte.

ART. 2. — Notre Ministre des Sciences et des Arts
est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Donné à Bruxelles, le 19 août 1920.

ALBERT.

Par le Roi :

Le Ministre des Sciences et des Arts,

J. DESTRÉE.

DISCOURS

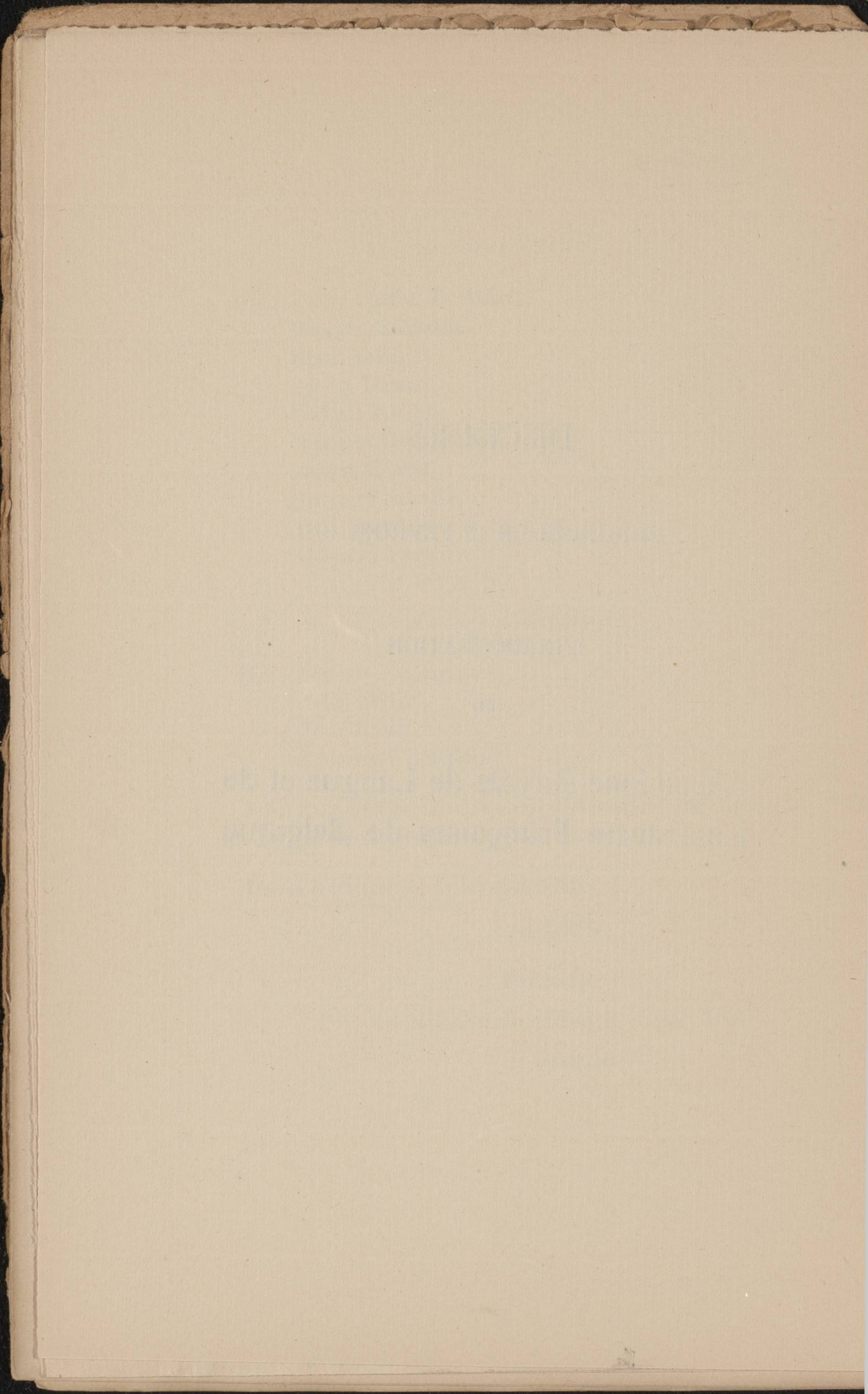
PRONONCÉS LE 15 FÉVRIER 1921

A

L'INAUGURATION

DE

l'Académie Royale de Langue et de
Littérature Françaises de Belgique



DISCOURS DE M^r JULES DESTRÉE

Ministre des Sciences et des Arts

MESSIEURS DE L'ACADÉMIE,

Ce jour qui est, qui doit être lourd de promesses, est surtout, pour moi, lourd de souvenirs. Ce qui est consacré officiellement aujourd'hui, c'est, en effet, tout un passé que j'ai vécu avec la plupart d'entre vous. C'est l'aboutissement d'un mouvement dont le point de départ fut ce banquet en l'honneur de Camille Lemonnier, organisé par « La Jeune Belgique », sous la direction de Max Waller.

Les idées qui enthousiasmaient alors nos jeunes âmes, il convient de les rappeler en cet instant solennel, pour affirmer que nous y restons fidèles, et nous appliquer la belle phrase d'Alfred de Vigny sur la satisfaction qu'il y a à réaliser dans son âge mûr les ambitions de sa jeunesse.

Tout en proclamant, avec une impétuosité farouche, le droit, mieux le devoir, d'être original et totalement sincère, tout en laissant à chacun licence de développer sa sensibilité particulière, nous avons, pour rattacher la diversité des tempéraments, trois désirs communs.

Le premier était de donner à la Belgique une littérature à elle. C'était l'affirmation, confuse encore, d'une conception nationale. Sans que la théorie en fût précisée, on comprenait que les prospérités économiques ne suffisent point à faire la grandeur d'un peuple, et qu'une nation ne compte vraiment comme telle que lorsqu'elle a enrichi, par des expressions lui appartenant en propre, dans le domaine de la science ou de l'art, le trésor commun des civilisations. Et l'élan vers la Beauté est si naturel à notre race qu'il n'est pas surprenant de l'avoir vu reparaître dès que la Belgique eut réussi à fixer les conditions matérielles de son existence indépendante.

Le second était de cultiver la pureté de la langue française. Nous songions, certes, à nous affranchir de l'imitation des talents reconnus par Paris, mais nous ne poussions pas le nationalisme jusqu'à prétendre écrire en belge. Puisque la chance nous était donnée d'avoir à notre disposition une des plus belles langues du monde, un des plus merveilleux modes d'expression des pensées, un des plus précieux instruments de communication, dans le temps et dans l'espace, avec les meilleurs des hommes, nous entendions la garder avec amour et piété, et réagir de notre mieux contre l'imprécision ou l'impropriété des termes, les locutions sans élégance ni correction, les déviations vulgaires auxquelles était exposée, chez nous, la langue française, en raison du voisinage immédiat des parlers germaniques.

Et aujourd'hui comme alors, nous pouvons penser du doux parler de France, ce qu'en écrivit Richepin :

Et donc, en le conservant
Droit à notre poing fervent
Contre les assauts du vent
Qui vient de la nuit profonde,
Nous continuons, joyeux
La bataille des aïeux
Toujours morts, l'orgueil aux yeux
Pour la liberté du monde.

Enfin, nous pensions tous, avec ce critique subtil qu'était Jean Dolent, que l'art officiel a ceci de caractéristique, c'est de ne pas être de l'art.

Avec des outrances qu'explique et excuse la jeunesse, nous n'avions aucune vénération pour ce qui était consacré, soit par les suffrages du public, soit par les faveurs du pouvoir.

Nous avons dénoncé la stérilité des académies, oui, Messieurs! et surtout la nuisance de l'esprit académique, de cet esprit tenacement attaché aux traditions, et systématiquement hostile aux apporteurs de neuf.

Que certaines de ces critiques aient parfois dépassé la mesure, reconnaissons-le sans ambages, mais reconnaissons aussi ce que pareille attitude eut de noblesse. Il fut assez méritoire de travailler sans espoir de récompense ou de profit. La première édition de la « Princesse Maleine » fut publiée à trente exemplaires aux frais de l'auteur. Et ce cas, pour être fameux, n'en est pas moins typique. La plupart des écrivains d'alors supportaient eux-mêmes les frais d'édition de leurs ouvrages. Non seulement ils ne songeaient point à demander à l'Etat de les leur acheter, mais ils se seraient crus humiliés et

diminués dans leur indépendance si on le leur avait proposé. Les jeunes revues — et vous savez s'il y en eut! — ne recevaient ni subvention ni abonnements.

Je préfère cette mentalité, je l'avoue, à celle qui tend à prévaloir aujourd'hui et qui, exagérant les devoirs de l'Etat, prétend en réclamer une intervention constante en matière littéraire. Sans doute, il est légitime que l'Etat accorde à l'art d'écrire des encouragements et des distinctions; il peut être utile qu'il aide les écrivains en leur achetant leurs livres pour les bibliothèques, mais cette utilité n'apparaît que dans la mesure où ces livres sont demandés et lus. Publier des ouvrages même aux frais ou avec le secours de l'Etat, pour qu'ils aillent s'enfouir dans la poussière introublée des armoires, est une entreprise dénuée de sens. Ce qu'il faut pour établir une gloire littéraire ce sont des lecteurs, et il n'est pas au pouvoir de l'Etat d'en procurer par voie d'autorité.

Il faut s'entendre, d'ailleurs, sur ce qu'on appelle la littérature. Au sens large, elle comprend tous ceux qui se chargent de distraire leurs contemporains par le livre, le théâtre ou le journal, et qui, en échange, reçoivent, quand ils y réussissent, argent et célébrité. C'est là un genre de commerce parfaitement honorable, j'en conviens, mais qui ne mérite pas une considération particulière, et dont les pouvoirs publics n'ont pas à se préoccuper, pas plus qu'ils ne se soucient d'autres négoce également honorables.

Au sens étroit, la littérature est un art, créateur de Beauté, élevant, avec l'humanité entière, la nation où il se révèle. Ceux qui s'y consacrent le font par vocation, pour répondre au besoin qui est en eux de dire des paroles nouvelles. Leur destinée naturelle n'est pas le succès, mais l'incompréhension, et lorsque la gloire les couronne, c'est presque toujours d'un pas boiteux et lent

qu'elle vient vers eux. Ceux-là, la nation peut, la nation doit les protéger, pour qu'ils ne succombent pas en chemin, pour que leur disparition n'appauvrisse pas l'avenir.

Voici donc deux groupes bien tranchés, mais la distinction est souvent méconnue par les intéressés eux-mêmes. Les amuseurs prétendent volontiers aux encouragements et aux honneurs dus aux seuls artistes; et les artistes s'irritent de ne pas avoir les succès faciles et fructueux des amuseurs. Les uns et les autres se tournent vers l'Etat, comme s'il pouvait, par ses faveurs, leur dispenser les avantages dont ils sont sevrés. Or, l'Etat peut donner des croix, des rubans, des titres et des subsides; il ne peut donner du génie — et le génie seul importe.

En installant, aujourd'hui, l'Académie, je n'ai pas la prétention de croire la littérature sauvée à jamais dans notre pays par le seul fait de son existence.

Nous avons eu une littérature fort belle et fort riche en ses aspects divers, alors que nous n'avions pas d'Académie; tout ce que nous pouvons souhaiter, c'est que cette richesse demeure et s'accroisse. L'Académie peut y aider, mais pour que l'influence de votre compagnie soit aussi salutaire que possible, il vous faudra, Messieurs, vous souvenir du passé que je viens de rappeler.

Je suis persuadé que vous avez, autant qu'autrefois, le sens national et le culte du français; il vous faudra aussi garder la méfiance de l'esprit académique, et de l'art officiel. A ceux qui viendront vers vous vous ne demanderez pas si leurs tendances sont favorables au pouvoir, vous ne demanderez pas que leur esthétique concorde avec la vôtre, vous ne leur demanderez que du talent. La loi du mimétisme est une loi pour insectes; elle ne s'applique pas aux artistes. Il est, au contraire, dans

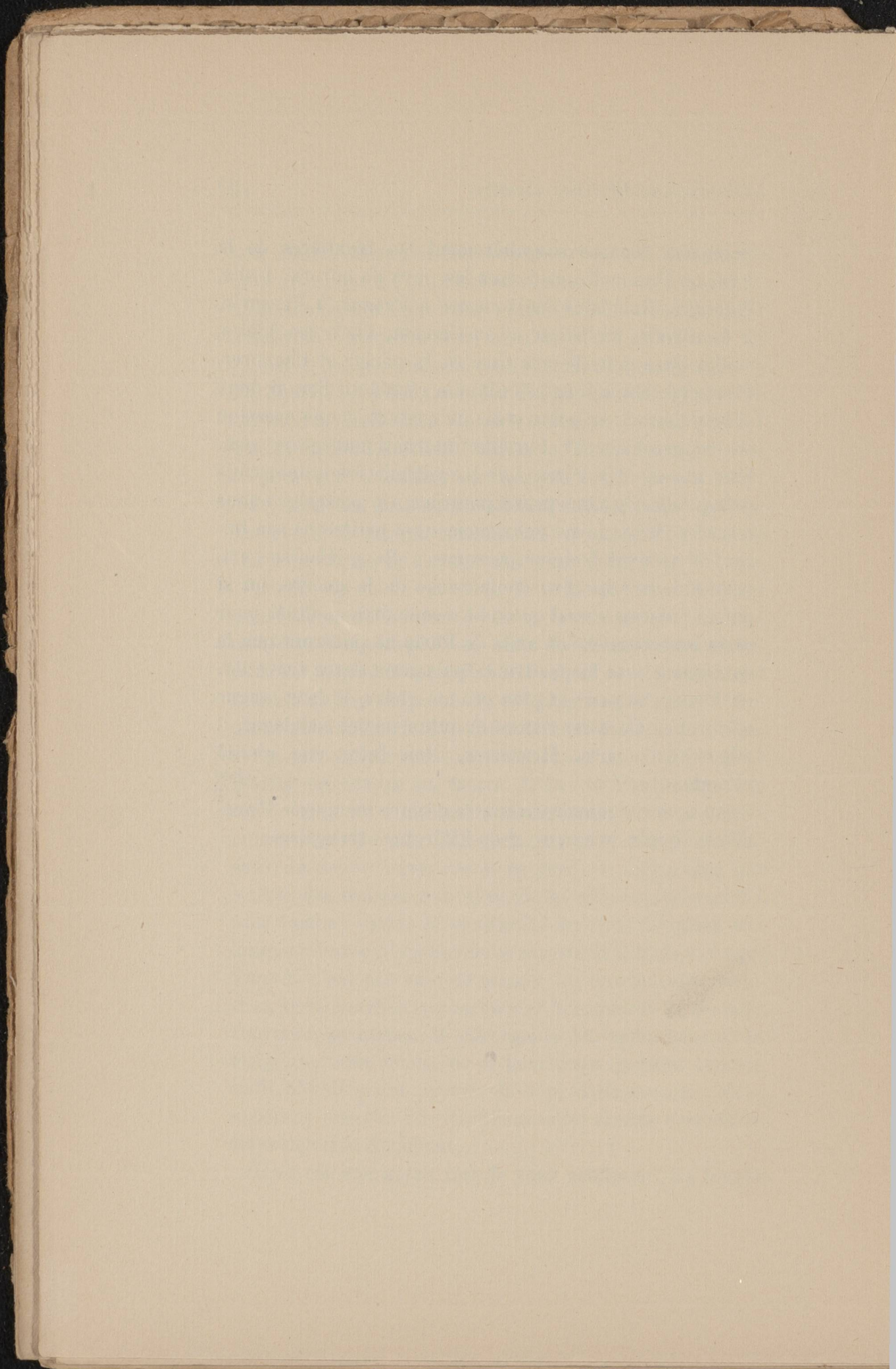
leur nature de ne pas être « conformes »; et souvent, ils ne s'affirment qu'en réaction contre leur milieu. N'oubliez donc jamais que vous avez été de l'autre côté de la barricade. Rappelez-vous, avec émotion, combien vous furent utiles les conseils d'un Camille Lemonnier, dans son hospitalière maison de La Hulpe, les polémiques d'un Edmond Picard dans l'« Art moderne », ou d'un Max Waller dans « La Jeune Belgique ». Ils furent, pour vous et pour tant d'autres, des animateurs; soyez, à votre tour, pour les jeunes qui sentent hésiter leurs enthousiasmes, des foyers accueillants où ils retrouvent de l'ardeur, même et surtout s'ils sont différents de vous.

Ce que je viens de vous dire, Messieurs, s'adresse principalement à ceux d'entre vous que des mobiles esthétiques ont amenés au culte de la langue française, mais cet aspect n'est point le seul, et le gouvernement a voulu qu'il y eût aussi des philologues dans votre compagnie, parce que la défense et l'illustration de la langue française comportent aussi un aspect scientifique. Une langue est comme un fleuve. L'une et l'autre ont une unité, mais c'est une unité changeante et en perpétuel mouvement. De même que, chaque jour, une partie des eaux du fleuve s'évapore et se perd, de même que, par contre, des sources nouvelles et des affluents viennent à tout instant varier la continuité du flot, de même une langue vivante s'appauvrit et s'enrichit à la fois chaque jour. Il n'est pas vain de scruter les lois de cette évolution, de rechercher le pourquoi et le comment de certains courants parallèles et divergents et, spécialement en Belgique, nous avons de si savoureux parlars romans qu'il n'était point permis de s'en désintéresser. Nous espérons que l'avenir justifiera cette double caractéristique de votre Académie.

Il en est une autre, que je veux souligner. La langue

française dépasse singulièrement les frontières de la France. Non seulement dans les pays de latinité, Italie, Espagne, Roumanie mais encore à Prague, à Varsovie, à Stockholm, en Suisse et au Canada, elle a ses fidèles, et des gens pour la comprendre, la parler et l'honorer. Pourquoi, entre tous ceux-là que réunit un lien si doux et si puissant, ne point créer un contact et une occasion de rapprochement? Pareille internationalisation semblait devoir être l'œuvre de l'Académie française; mais puisqu'elle n'y a pas pensé, pourquoi n'y penserions-nous pas? La Belgique est politiquement si petite que son initiative ne peut froisser personne : elle a, d'autre part, acquis dans l'épreuve douloureuse de la guerre, un si grand prestige moral qu'on la reconnaîtra qualifiée pour cette ambition, et nos amis de Paris ne pourront que la considérer avec bienveillance, puisqu'on devra travailler en fraternité pour la plus grande gloire de leur langue admirable. Ce n'est encore là qu'un projet séduisant, il dépendra de vous, Messieurs, d'en faire une réalité vivante.

Au nom du gouvernement, je déclare inaugurée l'Académie royale de langue et de littérature françaises.



DISCOURS DE M^r IWAN GILKIN

Je sens profondément l'honneur qui m'est échu de parler dans cette assemblée solennelle, au nom de l'Académie de langue et de littérature françaises de Belgique. Créée au lendemain de la plus grande guerre de l'Histoire, par un souverain illustre dont l'héroïque volonté a sauvé la civilisation latine en décidant du sort du monde, et par un ministre éminent qui réunit en sa personne les mérites de l'homme de loi, de l'homme d'Etat et de l'homme de lettres, la nouvelle Académie élève aujourd'hui la voix pour la première fois.

Ses premières paroles seront un hommage de reconnaissance. Je suis l'interprète fidèle des sentiments de tous mes collègues en offrant respectueusement les remerciements de notre compagnie à Sa Majesté le Roi Albert. J'associe au nom auguste de notre Royal Fondateur le nom de notre Souveraine bien-aimée, Sa Majesté la Reine Elisabeth, en qui nous saluons avec une joie respectueuse l'amie et la protectrice de nos Lettres nationales. J'offre aussi les remerciements de l'Académie à Monsieur le Ministre Jules Destrée qui, dans les hautes fonctions qu'il occupe, n'oublie ni les Muses, ses amies, ni les écrivains, ses amis.

Et j'ose dire qu'aux remerciements de notre Compagnie se joignent les remerciements de tous les écrivains de la Belgique.

Je parle, bien entendu, des écrivains qui ont dépassé leur quarantième année, car la jeunesse n'aime pas les Académies; elle les plaisante volontiers, elle les attaque souvent avec violence. Et cela est fort bien. Ce faisant, la jeunesse est dans son rôle. Je ne scandaliserai, je n'étonnerai même personne, je l'espère, en rappelant que lorsqu'ils avaient vingt ans, tous les écrivains réunis aujourd'hui dans cette compagnie nouvelle, détestaient les académies, toutes les académies, l'illustre Académie française qui siège à Paris et qui est le plus splendide foyer littéraire du monde, aussi bien que l'Académie royale de Belgique, dont ils poursuivaient les membres de leurs moqueries et de leurs quolibets. Si un magicien, — béni serait-il! — d'un coup de sa baguette, nous rendait miraculeusement notre vingtième année et l'âme que nous avons à cet âge, j'en suis sûr, nous nous remettrions à détester les académies d'aussi bon cœur que nous le fîmes naguère. Par là nous ne ferions qu'obéir à une loi de la nature. A vingt ans le jeune écrivain est comme un enfant qui s'éveille à la vie. Il sent bouillonner en lui des forces présomptueuses, mal définies encore; il ne sait comment les mettre en œuvre; il faut qu'il apprenne son métier, qu'il cherche sa voie, qu'il parvienne à conquérir son art et sa liberté, qu'il travaille à dégager sa personnalité. Son expérience est mince, son jugement est encore faible, mais il lui faut des certitudes; aussi est-il naturellement dévoré d'un immense besoin de croire. Il se fait des dieux; plus il les adore, plus il hait les dieux des autres; il recherche les jeunes gens qui partagent sa foi et il fonde avec eux une petite chapelle. Les petites chapelles sont les académies naturelles de la

jeunesse. On s'y échauffe, on y surexcite ses croyances, ses adorations et ses exécutions, on excommunie les petites chapelles d'en face, car chacune d'elles ne voit dans les autres que le schisme et l'hérésie. Mais toutes s'accordent merveilleusement sur un point : elles détestent ensemble les vieilles églises nationales que sont les académies. Un mauvais plaisant me disait, il y a quelques jours, à propos de la fondation de notre compagnie : « Le Gouvernement a créé une cible nationale » que nos jeunes Apollons cribleront de leurs flèches ». Il se pourrait bien. Et j'engagerais mes collègues à se préparer au martyre, si je ne savais d'expérience, que les traits qu'on lance aux Académies sont généralement inoffensifs. C'est le *telum imbellis* du poète latin. Cependant le jeune écrivain mûrit; au fur et à mesure qu'il approche de la force de l'âge et de la production, sa personnalité s'affirme; obéissant aux puissances obscures qui règlent la vie des hommes de lettres et qui l'avaient à ses débuts enfermé dans une petite chapelle, il s'y sent bientôt mal à l'aise et se voit finalement contraint d'en sortir. Complètement formé, il se dégage de tous les liens qui gêneraient ses mouvements, il marche désormais seul dans la vie. S'il a encore une religion esthétique, elle est bien éloignée du fanatisme de ses débuts; elle se fait large et tolérante. Sorti des rangs des apprentis et des compagnons, devenu dans son art son propre maître, il regarde avec estime ses émules sortis comme lui des petites chapelles d'autrefois, il apprécie leur valeur, il lui plaît de les rencontrer et d'échanger avec eux des réflexions inspirées par l'expérience de la vie et par une longue pratique de l'art. L'heure de l'Académie a sonné pour lui.

Mais en Belgique s'il y avait depuis longtemps une académie ouverte aux peintres et aux sculpteurs, aux

graveurs, aux musiciens et aux architectes, s'il y avait une autre académie accessible à nos écrivains flamands, nos poètes, nos romanciers, nos conteurs et nos dramaturges, depuis que la classe des Lettres de l'Académie Royale leur avait fermé ses portes, il y a quelque trente ans, se voyaient privés de cet avantage. Il semblait que l'Etat les traitât avec moins de bienveillance que les autres artistes précisément à l'heure où les Lettres françaises de la Belgique faisaient montre d'une fécondité, d'une puissance, d'une originalité et d'un éclat auxquels jamais encore elles n'avaient atteint. La fondation de notre Compagnie répare magnifiquement cette injustice. Elle est accueillie par nos écrivains avec une infinie reconnaissance; elle sera saluée par toute l'élite intellectuelle du peuple belge avec une grande satisfaction; elle sera approuvée enfin par tous les bons citoyens qui, soucieux de l'avenir de notre peuple, dans ces temps troublés où les appétits matérialistes déchaînés menacent l'essence morale de la civilisation, ne sauraient rester indifférents à la naissance d'une institution dont ils comprennent la haute valeur symbolique, car elle signifie que l'Etat belge accepte des mains de nos écrivains la couronne idéale que leur art désintéressé tresse infatigablement pour la gloire de la Patrie, et qu'aux yeux du monde entier il la place solennellement sur son front.

Si maintenant je tourne mes regards vers notre compagnie, et si j'ai le bonheur d'y voir réunis avec un poète illustre admiré par toutes les nations du globe, la plupart des écrivains qui sont les amis de ma jeunesse et qui ont donné à notre littérature ses joyaux les plus précieux, à la joie que j'éprouve se mêle pourtant un sentiment de tristesse et de regret. Je regrette de ne point retrouver ici quelques-uns de ceux qui comptèrent parmi les meil-

leurs, les plus vaillants, les plus grands d'entre nous. Ils seraient là aux premiers rangs, si la mort, hélas ! ne les avait ravis à notre affection et à l'admiration de tous. Nous serions bien oublieux et bien ingrats si, dans cette noble fête, nous n'évoquions, d'un cœur ému, leurs ombres fraternelles.

Je parlerai d'abord de Max Waller, à qui la Belgique doit une éternelle reconnaissance. Né en 1860, fils du docteur Warlomont, qui fut un homme d'esprit et un lettré, le jeune Maurice, qui devait prendre dans les lettres le pseudonyme de Max Waller, a laissé dans la mémoire de ceux qui furent les compagnons de sa vie trop brève, une image exquise et charmante : celle d'un jeune homme mince et délicat, élégant, souple et fier comme la lame d'un fleuret. Son esprit était fin, vif, espiègle, moqueur et terriblement impertinent, mais son cœur était affectueux et tendre et tous ces traits se retrouvent dans ses écrits. Il a publié de nombreux articles de polémique littéraire, deux ou trois pièces de théâtre auxquelles il n'attachait lui-même que peu d'importance, une série de petits contes qui sont des croquis légers, ironiques ou sentimentaux, habilement enlevés ; un petit roman de jeunesse, la *Vie Bête*, où l'on trouve des pages gracieuses, puis une jolie nouvelle sentimentale, *Greta Friedmann* écrite d'une plume simple et délicate, tout imprégnée du parfum de la petite fleur bleue, que Max Waller avait respirée au bord du Rhin entre sa seizième et sa dix-huitième année, alors que son père l'avait envoyé faire ses études dans la ville de Bonn. A cette époque, la fumée des usines riveraines et des remorqueurs qui traînent aujourd'hui de grossières files de chalands sur les eaux troublées du fleuve, n'avaient pas encore souillé les paysages de la grande vallée romantique. Le bruit brutal des machines et des armes

ne couvrait ni la chanson de Loreley ni les mélodies caressantes de Schumann. Si les Français connaissaient déjà la face horrible et sanglante de la Germanie guerrière, un jeune Belge de ce temps-là pouvait encore voir derrière elle, à travers les illusions et les souvenirs, la vieille Allemagne d'Hermann et de Dorothee, l'Allemagne de Werther et de Charlotte, l'Allemagne des fillettes aux yeux bleus et aux longues nattes de cheveux blonds, qui offraient aux jeunes étrangers leur petite âme vague et sentimentale. C'est dans cette Allemagne que Max Waller a vécu ou qu'il a cru vivre. Et la nostalgique petite fleur bleue cueillie sur les berges du Rhin, il l'enferma dans son cœur, où elle resta toujours fraîche et vivante. Si elle épancha son parfum dans *Greta Friedmann*, elle le répandit, plus pur, plus délicat, plus pénétrant encore dans le dernier roman de Max Waller, *Daisy*, qui lui fut inspiré, en Angleterre, peu de mois avant sa mort, par le portrait d'une jeune fille inconnue. Avant *Daisy*, il avait publié un roman d'une fantaisie élégante et mondaine, *Lysiane de Lysias*.

Né à la vie littéraire au moment où le roman naturaliste marchait de succès en succès vers son apogée, Max Waller n'avait rien de ce qu'il fallait pour être un romancier de cette école. Si dans ses articles de polémique il avait pris la défense du naturalisme, son tempérament y répugnait invinciblement. Il n'en put prendre ni l'esprit ni la forme. Il ne paraissait même point prédestiné à exceller dans l'art du roman, car dans ceux qu'il écrivit, la faiblesse de la peinture des caractères n'est point rachetée par une peinture vigoureuse des mœurs ou des milieux sociaux. Ils ne manquent, à la vérité, ni de grâce ni de charme ; mais c'est dans la poésie qu'il aurait pu, s'il en avait eu le temps, déployer les meilleures qualités de son talent. Il semble ne s'y être

aventuré d'abord qu'avec timidité. C'est dans les dernières années de sa vie seulement qu'il publia dans la *Jeune Belgique* de petits poèmes qui ne furent réunis en un volume qu'après sa mort, par les soins pieux de ses amis. Ce mince recueil, intitulé la *Flûte à Siebel*, renferme des piécettes d'un art délicieux et raffiné; le rire et les larmes, les soupirs et les pirouettes, la tendresse et la moquerie, l'amertume et la douceur s'y mélangent sans effort, avec tant d'esprit, tant de naturel, tant de goût et tant de mesure, qu'il est impossible de n'en être point charmé. Cela est très moderne et très personnel. Les contrastes qui formaient ce caractère complexe et délicat et qui sont aussi les contradictions foncières des âmes de notre temps, se retrouvent dans ces poèmes primesautiers que l'auteur semble avoir composés en se jouant. Hélas! la mort a immobilisé trop tôt la main du poète, il n'a pas eu le temps de composer un livre; il n'en a jeté au vent que les premières pages, et il est tombé semblable à un beau lis brisé par une main cruelle, comme il épanchait à peine ses premiers parfums.

Mais l'œuvre capitale de Max Waller, l'œuvre qui dépasse immensément la portée de sa littérature personnelle, c'est la création de la *Jeune Belgique*. A la vérité cette petite revue littéraire existait déjà; elle avait été fondée par quelques étudiants de l'Université de Bruxelles. C'était une aimable et modeste revue littéraire semblable à celles que les étudiants de tous les pays fondent périodiquement pour y déverser leurs essais juvéniles. Max Waller s'y glissa, y fit entrer ses amis, en devint le maître, la réorganisa selon ses vues et selon les desseins du petit conseil de guerre qui le secondait; il en eut vite fait un puissant instrument d'action et de propagande. Le groupe de jeunes écrivains dont la *Jeune Belgique* était l'organe, forma l'une

de ces petites chapelles dont j'ai parlé tout à l'heure. Tous ses desservants étaient pénétrés d'un même idéal et brûlés du même enthousiasme. Avec une incroyable ardeur ils travaillèrent à doter d'une littérature brillante un peuple que l'on croyait et qui se croyait lui-même incapable d'en jamais produire aucune. Lorsqu'il constitua ce groupe en 1881, Max Waller avait à peine vingt ans. Il dirigea notre revue et notre mouvement durant neuf années, jusqu'au jour de sa mort, avec une habileté, une hardiesse et une souplesse qui ne furent jamais en défaut, avec un zèle enflammé, avec une générosité dont ses amis ont gardé l'ineffaçable souvenir. Ils ont érigé à sa mémoire, dans l'un des beaux jardins publics de la capitale, un monument orné de sa jeune effigie et d'une délicieuse figure de l'Inspiration, œuvre de notre grand sculpteur Victor Rousseau. La Ville de Bruxelles, les Autorités provinciales et le Gouvernement belge ont tenu à honneur de contribuer à la construction de ce monument et de participer à son inauguration solennelle, témoignant par là qu'ils comprenaient la grandeur de l'œuvre entreprise par Max Waller et qu'ils saluaient en lui l'initiateur du beau mouvement littéraire dont l'éclat rayonne aujourd'hui au delà des frontières de la patrie.

La Jeune Belgique est venue à son heure. Ce n'est point le moment de rappeler pour quelles raisons la littérature française de la Belgique, féconde et glorieuse au moyen âge, s'est anémiée à l'époque de la Renaissance et s'est plongée aussitôt, comme la Belle au Bois dormant, dans une léthargie profonde. Cette léthargie a duré trois siècles. Le réveil s'est annoncé dès que la Belgique, par la Révolution de 1830 a recouvré son indépendance politique et que la grande révolution romantique qui triomphait en France, et qui donnait une orientation nouvelle

à la littérature de ce grand pays, ouvrit des perspectives de succès aux lettres belges, — trop septentrionales pour prospérer dans l'atmosphère méditerranéenne d'une littérature classique tout imprégnée des effluves d'Athènes et de Rome, — trop démocratiques pour se plier avec aisance aux exigences cérémonieuses d'une littérature de cour, — trop instinctives et trop mystiques pour accepter l'empire d'une littérature fondée sur le principe de la raison raisonnante. Voilà pourquoi dans toute la durée de la Renaissance et de l'âge classique de la littérature française, les Lettres françaises de la Belgique restent muettes et semblent mortes. Pour renaître, elles attendent la grande révolution politique, sociale et morale qui ouvrira aux lettres françaises un monde nouveau, — et la Révolution de 1830 qui rendra à la Belgique son indépendance. Sous la double influence de la liberté nationale et du romantisme, les Belges se remettent à écrire. Leurs premiers essais sont gauches et malhabiles. Les vrais talents sont rares. Il y en a pourtant : André Van Hasselt possède à fond son métier de poète, il écrit de beaux vers, il y enferme de hautes pensées et de nobles sentiments. Il ne lui manque qu'une personnalité plus accusée et des passions plus vives. Après lui, se lèvent deux grands artistes de la plume, Octave Pirmez et Charles Decoster. Ils seraient célèbres, sans doute, si leurs œuvres avaient rencontré chez leurs compatriotes autre chose que l'incompréhension, l'indifférence et le dédain. Et comment en eût-il été autrement ? Un peuple déshabitué depuis près de trois cents ans de produire des poètes et des écrivains, pouvait-il croire qu'il en naissait enfin chez lui ? Cependant la nature agissait, sur tous les points du pays, dans nos villages comme dans nos grandes villes, des jeunes hommes étaient nés, véritablement prédestinés à l'art d'écrire. La plupart d'entre

eux avaient de vingt à vingt-cinq ans lorsque Max Waller fonda la *Jeune Belgique*. Quelques-uns déjà, un peu plus âgés, n'avaient pas attendu son appel; l'un deux, Théodore Hannon, qui fut à la fois peintre et poète, publiait cette année même ses *Rimes de Joie*, dans une édition élégante ornée de quatre eaux-fortes de Félicien Rops et précédée d'une étincelante préface de Joris-Karl Huysmans. Ce livre fit scandale : il n'était écrit ni pour les jeunes filles ni pour leurs mamans. Mais il marque une date dans l'histoire de nos Lettres : c'est le premier recueil de poèmes vraiment remarquables de notre Renaissance littéraire. Cependant la prose avait précédé la poésie. Déjà Camille Lemonnier, d'une quinzaine d'années plus âgé que les premiers *Jeune Belgique*, avait donné au public de nombreux volumes de critique artistique ou de contes flamands ou wallons qui avaient éveillé l'attention des connaisseurs, et qui lui avaient valu l'amitié des meilleurs artistes contemporains. Son petit livre *Paris-Berlin* publié sans nom d'auteur, avait été attribué, dans les cercles littéraires de Paris à Victor Hugo. *Sedan*, qui parut la même année et qui fut réédité un peu plus tard, sous le titre *Les Charniers*, provoqua dans le public un long frisson d'horreur et d'épouvante. Au lendemain de la bataille de Sedan, Lemonnier étant allé visiter le champ de bataille avec le peintre Verdyen, tous les deux ils furent réquisitionnés pour enterrer les morts. Ce qu'il vit et ce qu'il ressentit dans cette affreuse journée, remplit son cœur d'une horreur et d'une pitié déchirantes. C'est sous l'empire de ces sentiments qu'il composa ce livre, qui est un véritable rugissement d'indignation contre la guerre et une peinture effroyable de sa cruauté. Mais c'est en 1881, l'année climatérique où la *Jeune Belgique* fut fondée, que Lemonnier publia le premier de ses grands ouvrages littéraires, *Le Mâle*, qui

établit définitivement sa réputation de grand écrivain et qui rallia autour de lui toute la jeunesse littéraire de la Belgique. Dès ce moment, il fut reconnu par cette jeunesse comme son aîné, et son chef. Entre elle et lui, se nouèrent les liens de l'amitié la plus franche et la plus cordiale. Cette amitié fut scellée dans un banquet célèbre qui signifia bruyamment à la Belgique qu'elle possédait un grand romancier et qu'elle avait dorénavant, bon gré mal gré, à s'incliner devant son génie.

Et certes, la nature avait doué Camille Lemonnier d'un génie véritable. Elle lui avait donné, comme aux meilleurs de nos peintres, un œil prodigieusement sensible à toutes les richesses des couleurs et des formes, à toutes les vibrations de la lumière. Avec la faculté de voir le monde innombrable des choses mille fois plus intensément et plus magnifiquement que les autres hommes, elle lui avait donné le pouvoir non moins splendide de les nommer. Aucun écrivain du xix^e siècle, si ce n'est Victor Hugo, n'a possédé, comme Camille Lemonnier, les richesses du dictionnaire, n'a disposé pour formuler sa pensée ou ses sensations d'un nombre aussi considérable de mots, nul ne s'est grisé comme lui de sa puissance verbale. Celle-ci lasse parfois le lecteur, mais dans les meilleurs ouvrages de Lemonnier elle finit par le vaincre, elle l'entraîne dans son ivresse, dans sa folie, dans son orgie, qui ressemble aux orgies sacrées des Bacchantes; son mouvement irrésistible, son bruit étourdissant, son délire surhumain révèlent la présence d'une divinité. Telle est chez Lemonnier la bacchanale des mots; elle n'est point artificielle et froide, née seulement de la mémoire et de la rhétorique, elle est naturelle et vivante, instinctive, presque animale, jaillie des sources profondes et bouillonnantes de sa sève vitale. A elle seule, elle fait soupçonner son génie. Mais ce ne sont là que les premiers dons que lui

a faits la nature. Elle lui a accordé des instincts d'une étrange profondeur qui communient avec tous les instincts primordiaux de la vie, qui sentent tous les frissons de l'animal, tous les frémissements, tous les appétits, toutes les fécondités, toutes les énergies déchaînées dans la multitude innombrable des organismes vivants. Si grossières, si brutales, si bestiales même que celles-ci puissent paraître aux yeux du commun des hommes, l'ivresse panthéiste de l'artiste les illumine et les magnifie. Elle les lui montre si formidables dans leur emportement sauvage, et si grandioses dans leur harmonie orageuse que sous leurs ruées, leurs assauts, leurs fureurs et leurs monstruosité, dans la vision aveuglante de leur effroyable, resplendissant et immortel effort, le pressentiment d'une présence divine fait trembler tout son être, l'inonde d'une joie indicible et l'emporte dans un enthousiasme religieux jusqu'au contact presque physique du Dieu de la nature, invisible et pourtant si proche, si effectivement présent que la chair éperdue croit sentir courir sa chaude haleine dans un suprême et ineffable baiser. Reconnaissez ici le spasme mystique qui s'emparait de Jean-Jacques Rousseau devant une humble fleur ou un beau paysage et qui se résolvait, chez lui, dans une crise de larmes. Camille Lemonnier appartient à sa descendance. Il professe aussi la religion humanitaire que Jean-Jacques a fondée : « J'ai une foi, écrit-il, la foi en l'humanité infiniment perfectible, seule maîtresse de ses destinées : Je crois qu'il lui appartient de créer infiniment des dieux jusqu'au jour où elle se sentira dieu elle-même... Je me laisse entraîner aux grands courants humains, à mesure qu'ils se produisent... si quelque chose apparaît en nous divin, c'est bien la pureté originelle des impulsions ! En elles-mêmes elles sont toujours belles, la société seule les pervertit ». Ne

croirait-on pas entendre Jean-Jacques lui-même? Le disciple s'est approprié l'Évangile du Maître. Mais ce disciple a un tempérament vigoureusement personnel. C'est un peintre bien flamand, de la race qui a produit Rubens et Jordaens, les Teniers et les Breughel. Il peint la terre et les hommes de son pays, tels qu'il les voit, avec les grossissements que lui imposent son tempérament de flamand sanguin et la tournure lyrique de son esprit. Il peint de préférence les formes massives et puissantes, les muscles énormes, les chairs grasses, gorgées de sang et de lymphe. Naturiste passionné, il n'aime que l'homme qui est en contact direct avec la terre, le paysan, le bûcheron, le braconnier, l'homme des champs et l'homme des bois. Et comme il communit avec la nature tout entière, il sympathise avec cet homme-là tout entier, avec ses tares, ses laideurs, ses médiocrités, ses bassesses, ses brutalités, ses bestialités aussi bien qu'avec ses vertus. Que lui importe? Tout cela lui paraît grand et il le peint avec une grandeur sauvage, comme dans le *Mort et Ceux de la Glèbe*. D'autres fois sa vision sera tendre et idyllique : il écrira *Le vent dans les moulins*, *Le petit homme de Dieu*, *Comme va le ruisseau*, *La chanson des carillons*. Parfois il s'abandonne à toute la fougue de son lyrisme et il chante comme un poète la vie divine des forêts et d'une humanité primitive, éblouie de la beauté du monde : il nous donne *Au cœur frais de la forêt*, *l'Île vierge*, *Adam et Eve*. S'il regarde dans les habitations des hommes, il peint avec une bonhomie attendrie la vie simple des villageois et des petits bourgeois d'autrefois, dans une multitude de contes familiers et savoureux. D'autres simples, les ouvriers de l'usine, attirent aussi sa sympathie Il compatit à leurs souffrances, il partage leurs révoltes, il maudit avec eux le maître, l'exploiteur, l'infâme capitaliste. Quant au gros

bourgeois de la grande ville, il n'est, pour Lemonnier, qu'un dégénéré, plein de hontes et de turpitudes. Il le méprise, il le hait, et l'empoignant de sa main puissante, il le barbouille de couleurs infâmes, avec des trépignements d'enfant en colère. C'est, il faut le reconnaître, la partie faible de son œuvre. Elle n'enlève rien à la beauté farouche et tendre du reste. Dans les quatre-vingts volumes qui constituent l'œuvre énorme de Camille Lemonnier, il en est une vingtaine qui sont d'un conteur exquis, d'un naturaliste puissant ou d'un lyrique éperdu et splendide. Tous sont d'un écrivain national, dont chaque phrase semble gonflée des sucres de la terre natale. Cela suffit à sa gloire et lui assure à jamais une place d'honneur dans la Renaissance des Lettres belges.

La Flandre est le pays des villes mortes. Si quelques-unes de ses cités, telles Anvers et Gand, sont devenues de grandes villes bien modernes, énormes ruches bourdonnantes, où le travail des machines noircit le ciel de ses lourdes fumées, d'autres, déchues d'une antique splendeur — l'une d'elles fut jadis l'une des plus puissantes capitales de l'Europe — achèvent leur destinée en menant dans un beau décor, désormais inanimé, une existence de petites vieilles proprettes, inoccupées, rêvant doucement au passé dans leur intérieur désuet, défraîchi et désert. Leur vie somnolente s'écoule avec monotonie, dans le silence que troublent seules les lentes sonneries des cloches des béguinages ou les arpèges des carillons des vieux beffrois, au bord des canaux, jadis couverts de navires de commerce, aujourd'hui étalant leurs eaux inutiles, où nagent quelques cygnes, entre des quais, autrefois chargés de marchandises amoncelées, aujourd'hui vides, abandonnés, réduits à servir de promenades ombragées de beaux arbres, aux flâneries du

dimanche d'une bourgeoisie provinciale, pour qui le monde moderne semble ne pas exister. Quelques-unes d'entre elles ont su conserver à travers les siècles des maisons construites dans un style exquis, des monuments d'une merveilleuse splendeur. Elles étaient, il y a quelques années encore, pour la Belgique, des parures sans prix. C'étaient les anciens bijoux de famille du peuple belge. Hélas! Ces pauvres villes d'autrefois, si touchantes, si belles encore dans leur vieux sourire, les barbares les ont cruellement assassinées; le fer et le feu en ont fait des monceaux de cendres. Faut-il vous nommer Ypres, Dixmude, Nieuport, tombeaux de milliers de jeunes héros, et qui, sans leur mort immortelle, seraient devenues le tombeau de la patrie et de la liberté? Furnes survit, mutilée. Bruges eut le bonheur d'échapper au désastre : l'antique reine de la Flandre maritime a gardé intactes toutes ses beautés. Elle pourra poursuivre sa résurrection. Elle n'a plus à craindre que le marteau et la truelle des modernisateurs. Avant la guerre toutes ces douces cités du calme et du silence prolongeaient en paix leur vieillesse aimable au bord de leurs eaux tranquilles. Elles trouvèrent leur poète et leur romancier en Georges Rodenbach. Son œuvre réfléchit infatigablement leur image. Elle reflète leurs charmes vieillots, mais elle en révèle aussi les dessous douloureux. La destinée de Georges Rodenbach fut singulière. Né pour la vie provinciale et pour la poésie douce-amère qu'elle dégage, il se sentait attiré avec une puissance égale vers la vie moderne des grandes villes et ce conflit fut le drame poignant de son cœur, le secret de sa mélancolie et de l'obscur amertume qui, remplissant son âme, s'est épanchée dans ses œuvres. Fixé finalement à Paris, il resta tenaillé par la nostalgie de la province natale. Intérieurement solitaire, il s'abandonna à son goût des recher-

ches bizarres et des complications étranges en ciselant de petits poèmes fantastiquement chantournés, pareils à des flacons frêles et délicats, aux formes invraisemblablement retordues, vraies folies de cristal dans lesquelles il enferma les regrets, les tristesses, les désirs déçus et les désespoirs qui, semblables à des poisons lents, discrets et dissimulés sous des parfums très doux, dévoraient silencieusement son cœur. Il fut, lui aussi, un peintre de la patrie. Son pinceau mignard, trempé dans les couleurs les plus tendres, a reproduit les souvenirs fluides, les douceurs falotes, les vieilleries et les rêveries puérilement alambiquées, toute la féminité vaporeuse, dévote et mystique que le Flamand massif et sanguin dissimule pudiquement dans les recoins de son cœur comme dans les blanches maisonnettes de ses villages et les léthargiques demeures de ses villes mortes.

Cette douceur virginale, qui est la parure des rudes imaginations du Nord, nous la retrouvons dans l'œuvre de Charles Van Lerberghe, le plus exquis de tous les poètes qui ont fait vibrer la lyre française. Mais, chez lui, cette douceur se dégage des contingences terrestres; elle s'épure, elle s'affine, elle s'élève jusqu'à la beauté parfaite et jusqu'à la grâce idéale. Le poète s'est créé un monde merveilleux où toutes les formes sont harmonieuses, où l'atmosphère est suave, où la lumière est sereine. Non seulement la douleur, mais la tristesse même en est bannie, parce qu'elles sont laides. Dans les paysages délicieux passent, comme des visions légères, de blanches jeunes filles qui tiennent dans leurs mains des lis, des roses blanches ou de frêles colombes familières. Leurs minces tuniques ondulent avec le zéphyr, comme des vapeurs flottantes. Leur clair regard brille comme un rayon tombé du paradis; leur sourire a le

charme profond d'un long bonheur sans nuage. Les unes rêvent dans un bois sacré aux nobles ombrages, d'autres foulent le sable fin et doré des rivages de la mer, d'autres, debout dans une barque légère, naviguent sans crainte sur les eaux couleur d'azur, parmi les cygnes couleur de neige. Elles passent, les unes en silence, les autres en égrenant dans l'air lumineux de brèves et tendres chansons qui semblent venues du ciel pour passer par leurs lèvres adorables. Telles sont les *Entrevisions* de Van Lerberghe « le poète au crayon d'or », selon le mot d'Albert Giraud, — le divin Burne Jones de la poésie française. Mais toute la poésie épanchée dans les petits poèmes de ce recueil, il l'a concentrée, plus belle et plus parfaite encore dans son chef-d'œuvre, *La chanson d'Eve*, véritable chant paradisiaque, où, avec une suavité sans égale, le poète célèbre l'aurore virginale de la vie, l'innocence rayonnante du monde, puis, dans l'ombre du premier crépuscule, le frôlement étouffé d'une aile d'ombre, la première pensée du péché, enfin l'arrivée de l'ange de la mort, dont le beau visage rayonne, lui aussi, d'une infinie douceur.

Par un contraste singulier, le même poète a fait grimacer dans un petit drame saisissant, intitulé *Les Flai-reurs*, la terreur et l'horreur que lui inspirait l'idée de la mort. Une comédie satyrique, *Pan*, d'une invention et d'une verve tout aristophanesques, nous montre le monde chrétien, soumis à la religion de la douleur, du péché et de la pénitence, soudainement bousculé par la résurrection du dieu antique de la Joie déchaînée, de la Chair débridée et de l'Orgie souveraine. Cet ouvrage me paraît inachevé car ses parties sont mal équilibrées. Peu importe ! Van Lerberghe reste l'auteur d'un chef-d'œuvre véritable et l'avenir lui réserve, on n'en peut douter, une renommée glorieuse.

Le temps me presse. Je ne peux dire qu'un mot du talent raffiné et subtil de Henri Maubel. Il l'a répandu dans ses romans et dans ses pièces de théâtre, qu'il remplit, à l'exclusion de toute action, de recherches psychologiques étrangement pénétrantes. L'analyse intérieure, la poursuite des sentiments jusque dans leurs nuances les plus ténues, l'observation des moindres mouvements qui modifient l'équilibre sentimental d'une âme, tel est l'objet de ses ouvrages, *Quelqu'un d'aujourd'hui*, *Dans l'île*, *Ames de couleur*, *Les Racines*, *l'Eau et le Vin*. Les personnages n'agissent point. C'est à peine s'ils parlent. Mais en eux s'agitent mille sentiments obscurs, infinitésimaux, dont le jeu remplit peu à peu leur cœur d'intimes tragédies. Pour les noter, les mots suffisent à peine; ils sont trop grossiers, ils s'adaptent mal à ces objets si fuyants, à ces fluidités, à ces flottements, à ces ondulations imprécises et changeantes. Pour fixer ces vapeurs insaisissables, il faut des transpositions, des symboles, de la musique. C'est à la musique que cet art devait aboutir. Et de fait, Henri Maubel était un musicien, profondément et savamment attentif à l'art des sons. L'un de ses derniers et de ses plus intéressants écrits est une *Préface pour les Musiciens*.

Avec Eugène Demolder nous revenons à la peinture. Comme Lemonnier, Demolder est un peintre qui, pour peindre les merveilleuses images qui hantent ses rêves, se sert, non du pinceau mais de la plume. Comme Lemonnier, il se rattache à la grande époque de la peinture belge. Ce n'est pas un descendant de Rubens, c'est un disciple de Jordaens et des merveilleux petits maîtres néerlandais du xvii^e siècle. Même couleur tantôt éclatante, ardente, dorée, chatoyante, chantante comme une symphonie de flammes, tantôt fraîche, délicate, nuancée à

l'infini comme les fleurs des prés, les légers nuages du ciel, la surface luisante et moirée des eaux; mais forte ou délicate, elle est toujours appliquée en touches vigoureuses par la main d'un maître puissant, jovial, grand bâfreur et grand buveur comme ses ancêtres, ceignant à deux mains sa massive bedaine, avec un rire large et bruyant, au moment de barbouiller sa toile ou sa feuille de papier, tenant d'une main sa brosse et de l'autre un énorme broc débordant d'une bière rousse et mousseuse, hélant les filles du voisinage, serrant entre ses lèvres rouges sa courte pipe odorante, clignant de l'œil à l'enfant qui joue dans un coin, apostrophant le chien qui pisse sur le tapis, se renversant parfois sur son siège avec un vaste geste qui bouscule derrière lui un meuble chargé de victuailles, et tout à coup se ruant à l'ouvrage, envoyant la couleur sur la toile par potées, et faisant jaillir soudain, sous son pinceau, avec une maestria étourdissante, tout un peuple vivant et pittoresque d'hommes et de femmes de notre pays. Il y a des pêcheurs de la Flandre maritime, des rustres des champs du Brabant ou du pays d'Anvers, des cabaretiers, des soldats, des filles d'auberge, des marchands et des bourgeois de nos grandes villes; il y a aussi des reîtres du xvii^e siècle, de riches matrones du temps passé portant de larges collerettes de dentelles, car Demolder s'est si bien identifié avec Jordaens, qu'il peint les Flamands de ce temps-là comme ceux d'aujourd'hui. Ce sont les mêmes hommes, le costume seul diffère. C'est le même monde des kermesses et des ripailles, des fêtes des rois où l'on se soûle en braillant, des larges bâfrées où les rôts gigantesques s'entassent à côté de plantureuses volailles, d'énormes poissons dorés, de piles croulantes de fruits rutilants, tandis que la bière écumante coule des cruches inclinées et que les vins clairs ruissent

dans les coupes et dans les gobelets. Mais c'est aussi, car toute la Flandre y passe, l'humble maisonnette où les femmes et les enfants, devant l'âtre, prient la Sainte Vierge d'un cœur si ardent et si candide qu'ils croient soudain voir flotter dans l'ombre un pan de son manteau d'argent; c'est aussi dans la pauvre barque secouée par la tempête une vapeur dorée qui, tout à coup, apparaît autour de la tête d'un vieux pêcheur inconnu, tandis que la voix de Notre-Seigneur lui-même murmure les paroles divines, et que matelots et mousses effarés, tombent à genoux, se signent et se disent les uns aux autres : « L'avez-vous reconnu? C'était lui. » Toute la Flandre sensuelle et mystique est là, dans l'œuvre d'Eugène Demolder. Rien, pourtant, des grands élans lyriques de Camille Lemonnier, ni des rythmes de l'ode qui les soulève; rien que de la peinture, mais quelle peinture! Elle est d'un maître, d'un maître puissant et admirable, d'un maître qui est bien nôtre, car il est Flamand de la tête aux pieds.

Nous voici enfin arrivés devant la grande figure d'Emile Verhaeren. Que dirai-je de lui qui n'ait pas été dit et redit? Que dirai-je qui soit digne de lui et qui ne soit que la vérité? Comment pourrai-je étendre en quelques phrases cette personnalité vaste et puissante qui partage avec notre Maeterlinck le privilège de remplir le monde de sa gloire? Ses défauts sont énormes; ils couvriraient un autre écrivain de ridicule. Mais telle est la puissance torrentielle de son génie qu'ils disparaissent, roulés comme des fétus de paille dans ses rugissantes cataractes.

Le puriste proteste. L'homme de goût s'inquiète. L'homme de bon sens s'impatiente et sursaute. Qu'importe? Le formidable courant passe et emporte tout. Ce

qui fait la force de l'art de Verhaeren, ce n'est ni la puissance de la pensée, qui est souvent trouble et vacillante, ni la beauté de la forme, qui est rugueuse et barbare; c'est l'élan irrésistible du sentiment, c'est surtout le rythme extraordinaire de la phrase. Ce rythme oratoire bondit avec la violence de l'ouragan. Tout ici est éloquence, mouvement, jaillissement torrentiel de la parole. Les phrases, comme une troupe de chevaux sauvages, s'ébrouent, se cabrent, ruent, courent, volent, s'emportent dans la folie, franchissent comme le vent tous les obstacles, gravissent dans un élan farouche les roches les plus escarpées, rasant les plus terribles précipices et s'enlèvent, renâclantes et fumantes, avec le grondement du tonnerre, jusqu'aux plus hauts sommets. Voilà la force de cet art. Et voici son attrait. Aux hommes de ce temps il parle de la civilisation de l'heure présente. C'est une civilisation industrielle d'une ampleur et d'une puissance uniques. L'âge du fer et de la houille a créé un peuple de machines qui servent les hommes et qui font des hommes leurs esclaves. C'est aussi une civilisation capitaliste où l'or règne sur les hommes comme une divinité toute-puissante, à la fois bienfaisante et terrible, nourricière et dévoratrice. A l'appel impérieux des Machines et du Capital, d'innombrables usines se sont élevées, des villes se sont fondées, où grouille un peuple innombrable de travailleurs, certaines d'entre elles ont grandi monstrueusement, animées d'une formidable vie animale qui les a rendues semblables à des pieuvres effroyables, collées sur le sol des provinces dont, par leurs tentacules, elles attirent invinciblement à elles toute la sève, toute la substance, pompant toutes les énergies de la terre, des champs, des villages et de leurs rustiques habitants. Villes tentaculaires, a dit Verhaeren, et ce mot saisissant est entré

dans le langage de toutes les nations. Le développement soudainement accéléré de cette civilisation capitaliste et industrielle dans un pays qui pratiquait, il y a cinquante ans encore les mœurs simples d'une vieille civilisation agricole, a déterminé une crise morale profonde. C'est cette crise qui a fait éclore le talent de Verhaeren et de tous les écrivains de la *Jeune Belgique*. Ils arrivaient au milieu de leur adolescence quand le changement des mœurs jeta le trouble dans leur vie. La crise d'adaptation que tout jeune homme traverse entre seize et vingt-quatre ans, fut pour eux d'autant plus profonde et plus douloureuse que leur sensibilité était particulièrement délicate. Or, qu'est-ce que l'art, l'art individualiste, l'art lyrique de notre âge romantique? C'est le cri de douleur de l'inadapté. En 1830 on l'appelait le mal du siècle. Ma formule en précise la nature. Voilà l'explication profonde du romantisme. La grande vague romantique qui roula sur la France au début du XIX^e siècle ne déferla sur la Belgique qu'en 1880. Elle atteignit au même moment tous les jeunes hommes prédestinés, qu'ils fussent nés dans les champs, dans une ville de province ou dans la capitale. Tous burent l'eau amère et furent empoisonnés. Chez tous la crise fut profonde et cruelle. Cette crise était à la fois morale, philosophique et religieuse. Elle ravageait le cœur et l'esprit. Chez Verhaeren elle ravagea même le corps; durant trois années il subit des souffrances physiques, tandis que son intelligence désorbitée côtoyait la folie. C'est l'époque où il écrivit cette sombre trilogie, *Les Soirs*, *Les Flambeaux noirs* et *Les Débâcles*. La crise passée, la réadaptation peu à peu s'accomplit. Mais tandis que ce que j'appellerai la personne civile et sociale de Verhaeren se faisait progressivement sa place dans le monde, son génie, que la crise avait dépouillé de tout ce qui n'était pas le tréfonds même de sa nature, la

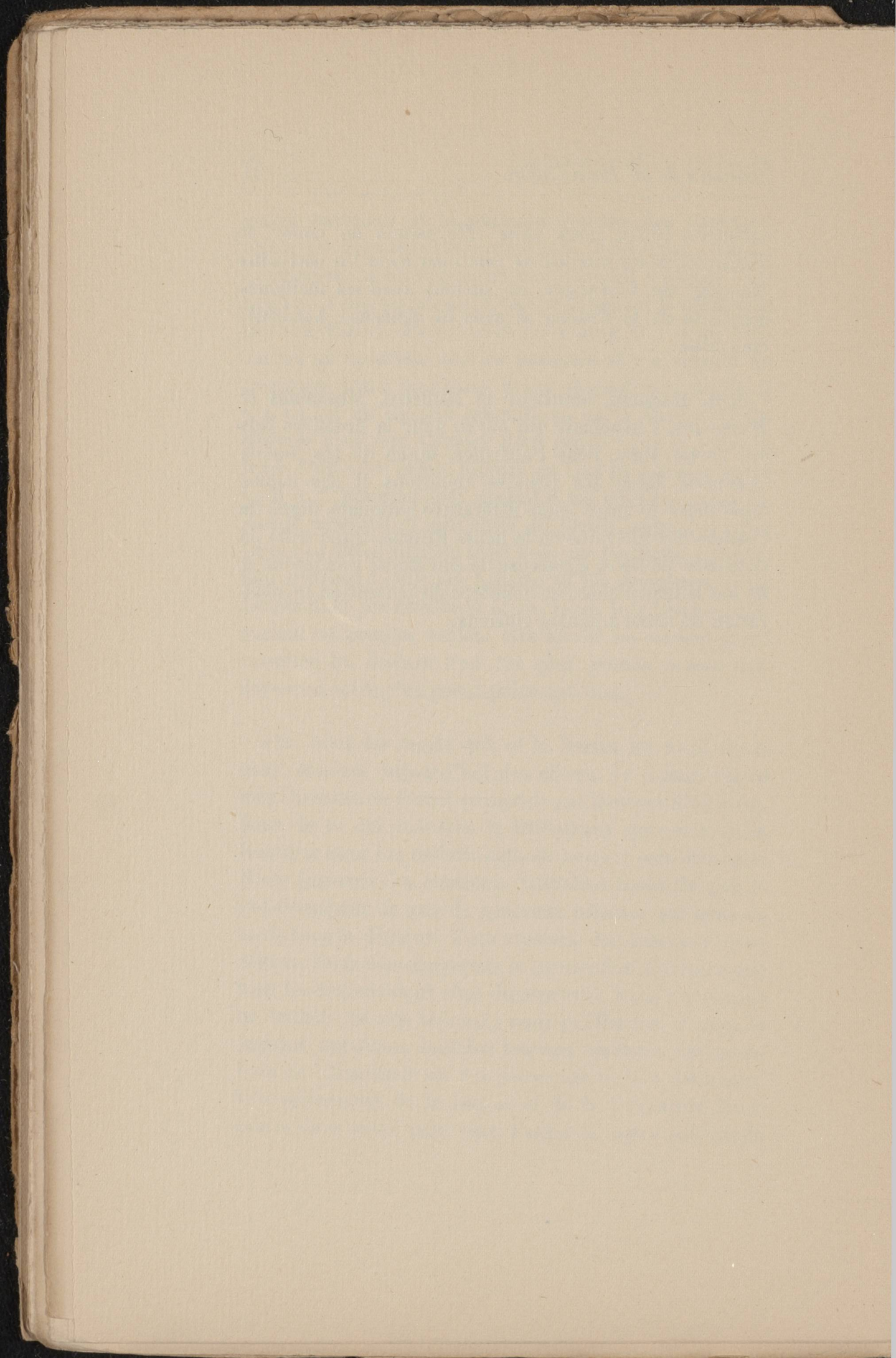
quintessence de sa personnalité, dressait sa physionomie surprenante. L'artiste apparaissait comme un authentique barbare lâché dans le monde moderne à la façon du Huron de Voltaire. Effet d'une lointaine hérédité, peut-être. La famille maternelle de Verhaeren habitait la région de Saint-Amand depuis des temps immémoriaux. Qui nous dira si elle ne fut point fondée là, sur la rive de ce large Escaut où la marée fait refluer les eaux de la mer, par quelqu'un de ces Normands qui, au ix^e siècle, parcouraient les mers, ivres de vent et de tempête, se dressant dans leurs barques, le glaive levé, pour défier l'orage, altérés de batailles, de pillage et de ripailles, remontant les fleuves et livrant aux flammes les pays envahis par leurs bandes sauvages? Assurément, Verhaeren portait en lui l'âme d'un Viking. Relisez ses poèmes. Voyez comme l'aspect de la mer lui inspire la folie des départs, n'importe où, là-bas, vers les horizons inconnus, les pays à conquérir, les îles merveilleuses, avec l'emportement fougueux d'une âme dominatrice qui aspire au danger pour le vaincre, au déchaînement de la tempête et à la fureur des flots, pour la joie de dompter les éléments. Comme les Vikings d'autrefois, nos villes civilisées attirent ce barbare. Il y promène une curiosité émerveillée, des étonnements souvent puérils, des inventions parfois extravagantes, c'est le Huron, disais-je, que Voltaire a lâché dans la ville de Paris. Il écarquille les yeux tour à tour devant les gares de chemins de fer, les théâtres, les bateaux à vapeur, les télescopes de l'observatoire, les boccas du biologiste, les guichets des banques, les tramways qui passent, les cafés-concerts ou les émeutes ouvrières. Il s'intéresse prodigieusement aux révolutions, aux massacres et aux incendies. Les instincts du Viking s'émeuvent, l'ivresse des combats congestionne son cerveau, il chante, il hurle avec de grands

gestes sauvages et le puissant lyrisme des barbares éclate en grondements grandioses. Tout cela, Camille Lemonnier l'a résumé en un mot quand il a appelé Verhaeren un *ingénu violent*. C'est précisément la définition de mon Viking. Mais à côté du Viking, il y a en Verhaeren un naturaliste parfois narquois, il y a surtout un élégiaque d'une tendresse grave et profonde. Enfin il y a en lui un chantre magnifique de la Patrie. Il l'a célébrée avec tout l'amour d'un grand cœur et toute la force d'un mâle génie. Admiré de tous les peuples parce qu'il a si puissamment magnifié les effervescences du monde moderne, il sera chéri du peuple belge à travers les temps parce qu'il l'a aimé avec une tendresse ardente, non seulement dans ses beautés et ses grandeurs, mais jusque dans ses faiblesses et ses tares, indéfectiblement, comme les peuples veulent être aimés. Le consentement unanime l'a déclaré l'un des plus grands poètes modernes et notre plus grand poète national.

J'ai salué les morts qui, si le Destin les avait épargnés, seraient aujourd'hui des nôtres. Je terminerai ce long discours en disant un mot de nos travaux littéraires. Rien de ce qui concerne la littérature française de la Belgique dans son activité actuelle ne nous sera étranger. Nous jugerons les concours littéraires institués par le gouvernement ou par de généreux mécènes qui nous en confieront la décision. Nous créerons des concours nous-mêmes. Nous encouragerons la production littéraire par tous les moyens dont nous disposerons. Nous publierons un bulletin de nos travaux; nous publierons, si nous le jugeons opportun, certains travaux émanant des membres de l'Académie ou des personnes qu'elle désignera. L'enseignement de la langue et de la littérature françaises dans notre pays sera l'objet de notre sollicitude

attentive. Enfin nous nous efforcerons de nouer et d'entretenir les meilleures relations avec les écrivains français de l'étranger et surtout avec les meilleurs écrivains de la France et avec la glorieuse Académie française.

Sire, Madame, Monsieur le Ministre, Mesdames et Messieurs, l'Académie qui ouvre pour la première fois ses portes sera, j'ose l'affirmer, digne de ses hautes destinées, digne des grandes ambitions et des nobles espérances de notre jeune littérature nationale, digne de l'estime des écrivains de la noble France, digne enfin de la pensée élevée et généreuse de son Royal Fondateur et de son Ministre dont elle honorera de génération en génération les noms à jamais glorieux.



DISCOURS DE M^r MAURICE WILMOTTE

Je traite un sujet austère et j'ai conscience, daignez me croire, du rôle subordonné qui m'échoit dans une solennité où l'on est surtout occupé de commémorer des mémoires qui nous sont chères. La littérature nationale est aujourd'hui à l'honneur ; après tant de glorifications, d'ailleurs légitimes, dont les héros de la grande guerre ne cessent d'être l'objet, on a estimé que l'heure était venue de restituer à la pensée et à l'imagination une modeste part de ces éloges, décernés de façon si ample et parfois quelque peu indistincte, à l'action militaire. Il n'est jamais tard pour ces sortes de réparations, qui, s'ils pouvaient en goûter la volupté, feraient tressaillir dans leur tombe nos morts littéraires.

Mais n'y a-t-il que ceux-là ? Les cinquante ans écoulés ont vu ce qu'on a pu appeler sans éveiller le sourire, le « miracle » de notre jeune littérature. Elle a pu projeter ses rameaux de tous côtés, franchir les frontières au Nord et au Midi, faire jaillir d'étranges fleurs sur le vieux tronc gaulois. Ici même, elle est restée quelque peu sauvage ; son aristocratie native — car qui dit littérature

ou art, dit aristocratie — s'est accommodée tant bien que mal d'un terreau peu généreux. Nous sommes, par tradition et par nécessité, une fédération de petits États marchands où les préoccupations d'argent, le désir de bien vivre dominant sans fausse honte tous les autres soucis. Cela n'implique pas l'abandon des devoirs qui sont contractés par l'État et les particuliers envers les esprits et les consciences. Toujours l'instruction publique a été en honneur chez nous, de même que l'éducation morale, héritage pieusement conservé et transmis dans nos familles. Mais l'éducation morale n'a cessé d'être envisagée au point de vue de ses effets sociaux; on y a reconnu un des plus fermes garants de la paix publique, nécessaire au calme labeur des hommes et, de même, l'instruction fut surtout prisée pour ses effets directs et tangibles, qui étaient une meilleure utilisation des biens naturels.

Ce qu'il peut y avoir de désintéressé dans le savoir ou dans le culte de la beauté semble avoir moins préoccupé nos pères. Ainsi s'explique l'exode fréquent de nos artistes appelés par les rois de France et d'Angleterre et traités si généreusement par eux. Maurice Maeterlinck, fixé en France, lu et joué à Paris, à Londres et aux États-Unis, continue une tradition que nos peintres et nos musiciens ont instaurée il y a de longs siècles.

Au surplus, des raisons impérieuses commandaient et cette dispersion qui fut moins défavorable qu'on ne voudrait le croire à nos amours-propres nationaux, et aussi une certaine dépendance en retour, vis-à-vis des cultures étrangères; nos fils, par leur exil souvent volontaire, nous privaient, d'une part des valeurs intellectuelles sans lesquelles une société peut malaisément assurer sa marche progressive; d'autre part, en des territoires restreints et mal liés jusqu'au XIX^e siècle par la communauté rendue évidente de leurs intérêts, il ne

pouvait être question de se suffire ni intellectuellement ni matériellement.

Qu'eussions-nous fait sans les laines d'Angleterre?

Qu'eussions-nous été sans la pensée française?

Avec usure nous fut rendu par Paris ce que nous lui avions prêté.

Le goût des lettres, comme aussi la méthode des sciences, nous le devons, en bonne partie, à cette Rome que tant de raisons actuelles nous ordonnent de considérer comme une alliée et une amie fidèle.

Mais nous participons aussi d'une autre culture, et bien qu'elle ait exercé sur nos âmes un plus faible attrait, il serait injuste, et même sot, de méconnaître nos obligations envers elle. Cette culture germanique dans sa branche néerlandaise qui n'est évidemment pas la plus ancienne ni la plus robuste, ne nous a-t-elle pas donné quelques-unes de nos œuvres marquantes dans le passé? Et quoi que l'on pense de son réveil en ces cinquante ans, qu'on l'oppose ou non au réveil littéraire français, peut-être moins pareil à une résurrection, il est indéniable qu'il a partie liée avec un mouvement de race et de langue, dont la puissance s'est affirmée chez nous dans l'ordre politique et social.

Scientifiquement, elle a, cette culture germanique, prolongé ses racines jusqu'en terre wallonne. Les relations intellectuelles entre notre vieille principauté de Liège et l'Empire, ont été suivies et actives pendant la plus grande partie du moyen âge. Elles ont survécu à l'ancien régime. Nous n'avions plus de prince-évêque et nous n'étions plus inscrits politiquement dans le cercle de Westphalie; mais nous lisions Goethe et Schiller. Van Hasselt, Westenraad, Wacken, né à Maestricht, — vieille ville de la principauté liégeoise, — vouaient aux poètes

allemands un culte presque égal à celui que leur inspirait un Lamartine ou un Hugo.

Peut-être même, — et c'est aussi le cas du Wallon Potvin — se mêle-t-il une prédilection non avouée au respect dont s'entoure l'étude qu'ils ont faite de cette littérature d'outre-Rhin, qui avait ébloui M^me de Staël et pesé lourdement sur l'imagination de leurs aînés de France. Mais c'est trop insister sur des à-côtés du sujet qui m'est assigné dans la solennité de ce jour. Pourtant, si l'on daigne y réfléchir, on reconnaîtra le rapport intime qui existe entre la pensée littéraire et la pensée scientifique d'un peuple, dont le réveil, aussi foudroyant après Iéna qu'une résurrection, fut autant l'œuvre de ses historiens et de ses philologues que de ses poètes. Lorsqu'un Warkonig, un Hoffmann, un von Falsleben vinrent parmi nous et contribuèrent indéniablement à nous révéler notre propre passé, ils s'inspiraient de ces exemples. Ils dressaient le catalogue d'une de nos littératures, ils en exhumaient des échantillons habilement choisis; ils apportaient à nos travailleurs une méthode et, qui mieux est, une doctrine.

On peut se demander si c'est un pur hasard qui a voulu que le rappel à l'intérêt, dans le domaine de nos études romanes, fut également dû à un fils de la Germanie. Et pourtant cela est. Certes, avant qu'Auguste Scheler quittât Cobourg, le baron de Reiffenberg, Van Hasselt et d'autres érudits de chez nous avaient célébré nos gloires défuntes et arraché le voile d'oubli enveloppant plusieurs de nos monuments littéraires. Mais il était réservé à Auguste Scheler de coordonner des tentatives un peu dispersées et surtout d'apporter dans ces fouilles parfois difficiles un sens critique qui avait manqué jusque-là.

Cet Allemand, qui suivit ici son maître destiné à deve-

nir lui-même un souverain grand par l'intelligence sinon par les territoires de ses États, a déployé à notre profit les qualités les plus solides de la race à laquelle il avait d'ailleurs dit adieu pour devenir un excellent Belge.

Probité intellectuelle, exactitude scrupuleuse, curiosité un peu bornée du côté des lettres, jamais lasse du côté des mots, modestie dans les petites découvertes, encore rares dans cet âge héroïque de la philologie, abondance, tenacité, je ne vois aucune qualité professionnelle du philologue qui lui ait été refusée par la nature. Les textes qu'il a mis au jour, nos premiers lyriques, presque tout Adenet, les deux Condé, Watriquet, etc., gardent une valeur assez complète pour qu'on n'ait songé — sauf de rares exceptions — à les rééditer en France ou en Allemagne; ils nous consolent à la relecture, de trop de publications hâtives, entreprises sous le couvert de l'Académie, et qui sont peu à peu remplacées par des travaux philologiques dignes de ce nom.

Scheler eut le tact de ne point forcer son talent et, tout en reconnaissant le besoin (il n'est pas encore satisfait en 1921) d'une revision soignée de notre histoire littéraire, il s'est toujours défendu de l'entreprendre, laissant à d'autres, disait-il, un grand œuvre qui lui était interdit. Rien de plus touchant que la modestie de ses préfaces, où il agite pourtant bien des questions, dont la solution importe à la reconstitution de notre patrimoine intellectuel. Tout en sachant se rendre une stricte justice, il définit, par exemple dans l'introduction à son précieux *Glossaire* de Froissart (498 pages in-8°) sa manière un peu élémentaire d'entendre les tâches philologiques, mais il ne s'y prive pas d'observations critiques dénuées de ménagement à l'adresse de certains confrères, moins consciencieux que lui; mes juges, écrit-

il, « reconnaîtront mon désir de porter la lumière sur tous les points difficiles, de ne rien affirmer sans preuves et de ne pas me laisser égarer par la réputation des savants, qui, avant moi, se sont aventurés dans l'explication des textes en question sans être fondés sur la vraie science linguistique et qui, en outre, font souvent preuve d'un peu honorable talent, celui de glisser adroitement sur les points qui sollicitent le plus le secours d'un interprète ».

Et s'adressant à ses futurs critiques, il déclare ingénument qu'il sera docile à leurs enseignements, mais il leur demande de vouloir bien ne pas le ranger « parmi les faiseurs assurés qui assument une tâche avec plus de présomption que de science ».

On aurait tort d'exagérer l'amertume de ces propos, bien qu'ils ne soient pas isolés dans l'œuvre d'Auguste Scheler; il n'avait, hélas, qu'à regarder autour de lui pour mettre des noms sur des réputations surfaites et à regarder au dehors pour multiplier les constatations analogues. En revanche, vient-il à rencontrer sur sa route un grand laborieux, dont l'abnégation égale le savoir encyclopédique, aussitôt, il se découvre et il trouve d'admirables paroles de respectueuse gratitude. Toujours à propos de ce Froissart, dont il avait singulièrement facilité la lecture par son *Glossaire*, il est amené à parler de Littré et de ce qu'il appelle « son gigantesque monument ». Et d'ajouter à cette épithète qui résume déjà tant d'éloges : « Plus les philosophes ont conscience de ce qu'ils doivent à l'homme illustre que je viens de nommer, plus ils éprouvent l'impulsion à marcher dans la voie qu'il leur a tracée et à lui apporter modestement le fruit de leurs recherches comme un hommage rendu à la grandeur et à la noblesse du but qu'il poursuit. » (Heureux temps, mais bien éloigné de nous,

de nos souffrances et de nos rancunes, où un Allemand, Belge d'adoption, pouvait sans nulle arrière-pensée s'incliner profondément devant le prodigieux effort d'un savant français!) On m'excusera d'avoir tracé d'un crayon un peu complaisant, ce médaillon d'Auguste Scheler, bibliothécaire du grand-père de notre Roi.

Mais il faut savoir se borner. Et le conseil de Boileau, qui chante dans ma mémoire, me semble d'autant plus opportun que plus encore que nos confrères des lettres belges, je me crois obligé, en ce moment, à détourner mon regard du passé et à le diriger vers nos tâches futures. On ne nous a pas groupés en une académie pour composer et réciter des oraisons funèbres. Nouveau Richelieu, notre cher ministre des sciences et des arts nous a, en rédigeant notre charte, tracé un programme de recherches. C'est à cet objet qu'il me reste à consacrer les derniers feuillets de mon discours. Tâche variée, délicate, et, pour tout dire, supérieure à mes humbles possibilités! Qu'on daigne considérer que le jour où nous nous réunîmes pour la première fois, nous étions en tout quatre, comme il y a quatre mousquetaires, et non trois; que maintenant, nous sommes six il est vrai, et que dans un avenir plus ou moins éloigné, nous pourrions bien être la dizaine.

J'ajoute que l'on nous promet des concours étrangers, ce qui portera notre effectif à quatorze, le jour lointain où nous aurons usé, jusqu'à la lie, de la faculté de renforcement qui nous est concédée.

On me dira qu'en tel nombre, nous n'aurons assurément qu'un faible mérite à réaliser les entreprises diverses dont les cahiers de charges ne sont pas encore dressés.

Eh bien, permettez-moi de contrarier un sentiment qui paraîtrait naturel à la plupart. Pardonnez-moi de

devoir confesser les difficultés presque inextricables où nous allons nous débattre. Une seule de nos tâches, la mise sur pied du dictionnaire des parlers wallons, demande des milliers de collaborations et si nous n'avons nullement l'intention d'en décharger la « Société Liégeoise de Littérature wallonne » il est pourtant trop certain qu'en installant parmi nous les plus distingués représentants de cette société, le ministre a eu l'intention de nous attribuer vis-à-vis de nos patois de langue française un rôle de direction et de censure analogue à celui que remplit l'Académie flamande, de Gand, à l'égard des patois de langue néerlandaise.

Mais c'est là peut-être la moindre part des fonctions intellectuelles qui nous sont assignées. Notre histoire littéraire n'est pas écrite. Même chez nos historiens les plus consciencieux, elle figure à l'état de timide esquisse, où il est courtois de ne pas regarder de trop près, si l'on veut s'interdire la critique. Au surplus, cette histoire ne peut se concevoir sans une étude approfondie des influences qu'ont exercées ici nos voisins du Nord, et surtout du Midi. Ce sont des influences qu'il conviendra de déterminer dans les monographies savantes que produira ou suscitera notre compagnie. Elles ont pu être exagérées. Mais elles sont ignorées encore. Notre histoire les enregistre avec une indifférence trop visible. Nos anciens parlers en portent la marque indélébile. A eux aussi devra aller une part de l'attention dont nous entourons nos œuvres littéraires. Au surplus, peut-on porter une main respectueuse sur les monuments d'une littérature, sans s'intéresser au langage dont ils constituent des échantillons de choix? Scheler l'avait compris, et, dans des commentaires ingénieux mais un peu diffus, il a souvent eu recours au patois pour élucider un passage obscur. Provoquer des enquêtes sur les anciennes

façons de dire dans nos provinces de langue romane, ce serait encore une façon de collaborer à la reviviscence de notre passé littéraire.

Ce passé lui-même, comment allons-nous en aborder l'étude directe? Éditerons-nous des textes ou restés manuscrits dans les bibliothèques ou publiés de telle façon qu'ils appellent une revision critique? Peut-être, quoique l'Académie royale des sciences, lettres et beaux-arts, notre aînée, ait reconstitué sa commission de publication des écrivains nationaux, et anticipé, au moins théoriquement, sur notre effort. Mais où elle nous laisse le champ libre, c'est dans l'élucidation des œuvres déjà éditées, dans les problèmes que soulèvent leur attribution, leur date, les sources auxquelles ont puisé leurs auteurs, l'influence exercée par eux. Que d'utiles monographies pourront être composées avant même qu'il soit question de mettre au jour un seul inédit!

Est-ce tout, ou du moins, est-ce là l'essentiel? Mener à terme l'entreprise d'un inventaire de nos ouvrages du temps passé, de nos anciens dialectes et des parlers romans actuels de Belgique, il y a de quoi faire fléchir les plus solides échine. Le titre même, inscrit au fronton de la nouvelle Académie, nous contraint à regarder au delà de nos frontières, et de mettre nos faibles talents au service de cette grande dame que l'on appelle la langue française.

Cette grande dame fait chez nous, ayons la modestie de le confesser, figure d'invitée, plutôt qu'elle n'est de la famille. Lorsqu'elle vient s'asseoir parmi eux, beaucoup de braves gens d'ici se sentent un peu mal à l'aise. Il semble qu'on l'ait officiellement entendu ainsi, et qu'en lui offrant un siège définitif à cette Académie, on n'ait pas seulement voulu lui rendre un hommage qui rappelle les us féodaux, mais aussi qu'on ait l'ambition de la natu-

raliser, enfin, en ce pays dont la moitié relève d'elle, pour ne rien dire d'une élite flamande qui n'admettra jamais qu'on la décourage de l'aimer et de la vénérer.

Parlons sans image, et disons franchement que le caractère international de notre compagnie nous permet d'entrevoir le moment où, grâce à des concours de France, du Canada, de la Suisse romande, nous pourrions d'ici surveiller et favoriser l'expansion de la langue française et travailler modestement à en maintenir l'intégrité.

Constituer le *corpus* des apologistes de cette langue, rapprocher ceux qui l'ont étudiée scientifiquement de ceux qui l'enseignent, en signaler les altérations en ce pays et ailleurs, enregistrer annuellement son progrès et son recul, voilà — et j'en omet — des tâches collatérales à celle que Richelieu assignait à notre illustre aînée de Paris, et qui était essentiellement de « constater l'usage » ou, comme dit la lettre du 22 mars 1634, adressée au cardinal, « d'établir un usage certain des mots ». Si trois siècles d'histoire consacrent glorieusement le privilège des quarante immortels et interdisent à quiconque d'empiéter sur leurs nobles attributions, ils seront les premiers à se réjouir de voir, en ordre subsidiaire et dans le plus respectueux accord avec eux, une jeune institution associer son zèle au leur, pour des travaux de défense intellectuelle et morale, dont l'intérêt dépasse les limites de la France.

DISCOURS DE M^r ALBERT GIRAUD

Le bureau provisoire de l'Académie, auquel je dois obéissance provisoirement, m'a chargé de souhaiter la bienvenue aux quatre écrivains nouvellement élus.

Ma tâche est sans doute agréable, mais elle est aussi délicate. Dans un avenir prochain, les nouveaux élus répondront à celui qui les recevra. Aujourd'hui, le rite académique ne peut pas être inauguré. Ils seraient quatre, et je serais seul. Le silence que les circonstances les obligent à garder m'impose une certaine réserve et le souci de ménager également, et les susceptibilités qu'ils pourraient avoir, et la modestie qu'ils ont certainement.

Quatre ! Ils sont quatre ! La volonté de l'Académie, et aussi le hasard des votes — il y a toujours une part de hasard dans une élection académique — ont fait sortir de l'urne les noms d'un seul prosateur et de trois poètes. N'en concluez pas que l'Académie veuille se montrer plus généreuse pour les écrivains en vers. La proportion ne tardera, sans doute, pas à être renversée, et nulle des deux puissantes familles qui se partagent la littérature, n'aura le droit d'être mécontente.

Parlons d'abord du prosateur. Parmi les nombreux conteurs de talent qui surgirent dans nos provinces après 1880, M. Louis Delattre fut un de ceux qui se levèrent les premiers, et de tous le plus précoce. Nous n'avons pas perdu le souvenir de l'étudiant blond et rose qui nous apparut un jour, à la fois timide et hardi, tenant à la main un petit livre écrit sur les bancs du collège. C'était les « Contes de mon village », et il en venait, de son village, de ce village qu'il aimait comme Joachim du Bellay aimait le sien. Fontaine-l'Evêque! Est-il un plus beau nom que celui-là? Et comme tout y est jeune et charmant, jusqu'aux vieilles choses, et jusqu'aux vieilles gens! Ce fut une fontaine qui se mit à jaillir, une fontaine de contes et de nouvelles, sentant bon l'odeur des feuilles et le parfum des fleurs rustiques. Elle n'a pas cessé de conter depuis, la jolie fontaine, et tout le monde but de son eau. Intarissable, elle babilait, riait, pleurait, chantait! Les contes succédèrent aux contes, les nouvelles aux nouvelles. « Toutes choses, écrivait le jeune conteur, me sont également délicieuses. » Et pendant plus de trente ans, il nous est revenu de son village, de son village et de son coin de Wallonie qu'il adore, avec des visions toujours jeunes et fraîches dont le charme ne se fanera pas.

Les trois poètes qui furent élus en même temps que M. Louis Delattre, représentent sinon des écoles — est-ce qu'il y a des écoles? — du moins des tendances différentes et des aspects opposés de notre mouvement poétique. Deux d'entre eux sont venus à nous du Parnasse; le troisième descend de la montagne d'en face.

Le premier, M. Emile Van Arenbergh, est le doyen de nos rimeurs, le doyen par l'âge, qu'il porte vertement, et par le talent. Il rimait déjà, dans son coin, à Louvain, lorsque nous étions encore sur les bancs du

collège. Si l'on met à part André Van Hasselt, que d'ailleurs il ne lut guère, M. Emile Van Arenbergh fut, au milieu des rimeurs prosaïques, qui alignaient alors des alexandrins, le premier poète dont les vers fussent vraiment des vers, différant de la prose autrement que par le nombre des syllabes et le retour de la rime, des vers qui avaient des ailes, et qui chantaient. Amoureux de la ligne, de la couleur et de la musique, après quelques longs poèmes d'aspiration romantique, il se confina dans le sonnet, la forme qui convenait le mieux à son désir de perfection verbale, et bientôt il fut connu et admiré dans un petit cercle de lettrés, pour de courts poèmes d'un art raffiné, et dont chaque mot, longuement médité, semblait avoir été pesé dans des balances de peseurs d'or. Qui donc a dit que le dessin c'est la probité de la peinture? Pour M. Émile Van Arenbergh, la propriété des termes est la probité de la poésie. Avec une patience et une conscience qui eussent attendri Malherbe et Flaubert, il frappa de la sorte, une à une, ces médailles qu'il a faites et refaites avec un soin jaloux, qui vont enfin être publiées et qui prouveront que, contrairement aux peines d'amour dont parle Shakspeare, les peines d'art ne sont jamais perdues.

M. Valère Gille, à qui sans doute, comme à moi, M. Émile Van Arenbergh enseigna, par son exemple, les secrets du métier poétique, eut la chance, lorsqu'il se révéla, de n'être plus seul à chanter dans un désert. Notre renaissance florissait déjà, et l'écho apprenait à répéter des vers. Comme son aîné, il avait le culte des belles lignes et des belles sonorités, mais, loin de se confiner dans une forme fixe, il se répandit dans tous les sens avec l'impétuosité de la jeunesse. Il fit sourire, chanter et danser les strophes. Il commença par préférer la grâce à la force. Que de jolies odelettes joyeuses

il a éparpillées, comme en se jouant, sur son chemin! Dans « La Cithare » cependant, qui attira l'attention de l'Académie, et dans « La Corbeille d'octobre », où vibre un accent profond, il laisse prévoir une transformation. Il se pourrait que l'œuvre de sa maturité nous réservât quelque surprise. Nous attendons ses poèmes nouveaux avec la curiosité et la sympathie que mérite ce talent souple et volontaire.

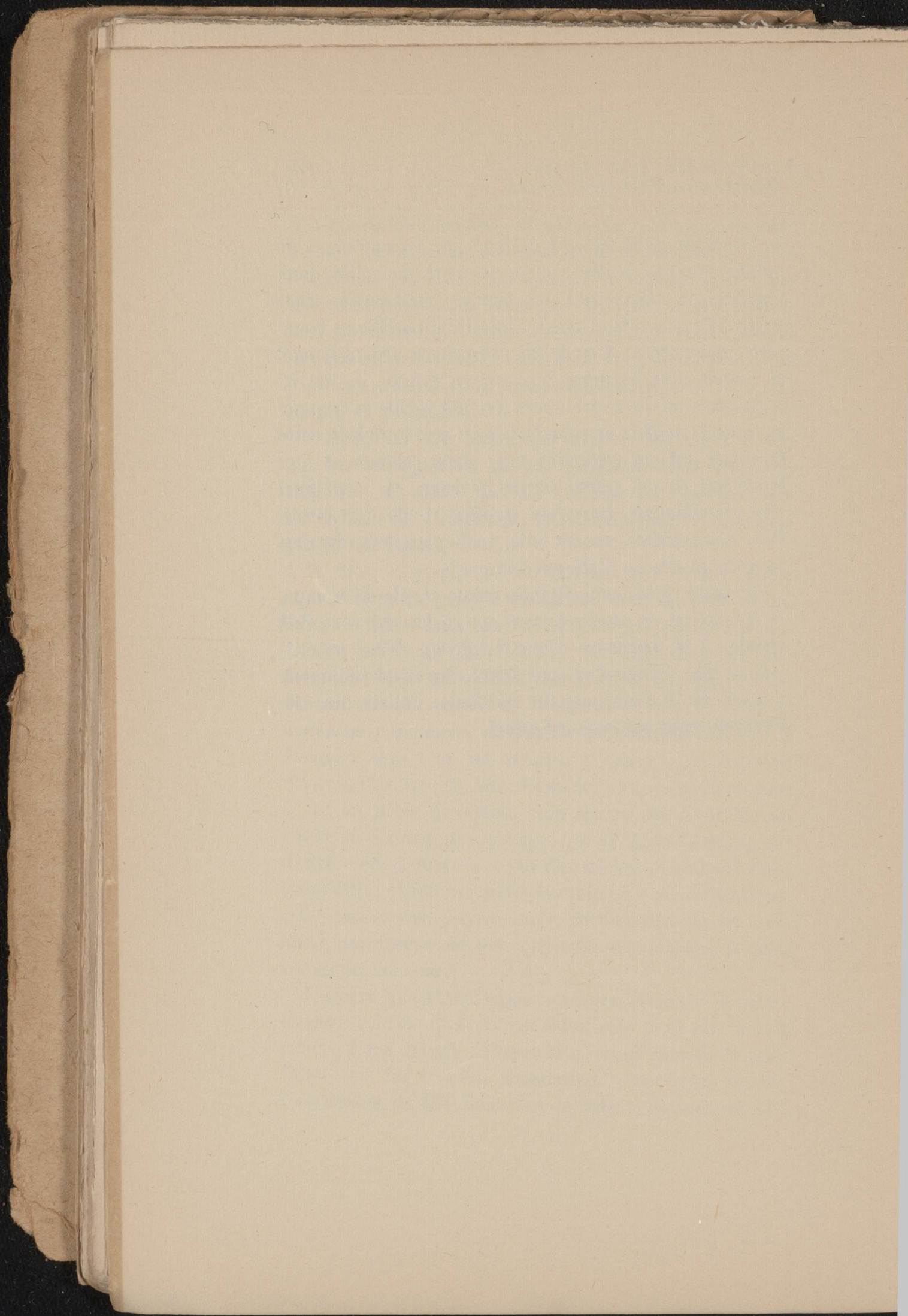
L'Académie n'a pas craint d'élire, en même temps que ces deux poètes, qui se réclament de la tradition classique, un poète qui est réclamé par les derniers survivants du symbolisme. Les Académies ne détestent pas les contrastes.

M. Max Elskamp est un écrivain en révolte contre la tradition, un poète d'exception, dont on peut reconnaître le talent sans épouser la doctrine. Quand « *Dominical* » parut, je fus vivement impressionné par une forme à la fois barbare et raffinée, qui se prêtait, avec bonheur, à des rappels de plaintes enfantines et de chansons populaires, et dont le pittoresque excellait à évoquer, sans trop les décrire, certains coins du vieil Anvers. Car, que M. Max Elskamp s'en défende ou non, il est un poète anversoïis. Son œuvre est riveraine de l'Escaut. J'imagine volontiers que M. Max Elskamp eût désiré vivre à Anvers il y a des siècles, quand elle était ville libre. C'est un poète nostalgique et hanséatique, qui possède une physionomie particulière. Je lui souhaite, par-dessus nos dissentiments prosodiques, la bienvenue parmi nous.

J'espère que l'Académie montrera toujours la même largeur d'idées et le même électisme dont elle a fait preuve à ses débuts. Indépendante aussi bien de la politique que des coteries mondaines, j'ose vous donner l'assurance qu'elle honorera le talent partout où elle

le trouvera, qu'il lui soit désigné par les suffrages du public ou qu'il brille seulement pour une élite dans l'ombre où s'élaborent les œuvres maîtresses. Sans doute, elle ne prétend pas à l'infaillibilité. Elle se trompera quelquefois, et on le lui reprochera. Quant à moi, si j'osais aller jusqu'au bout de ma pensée, je dirais : « J'espère qu'elle se trompera parfois. » Elle se trompera, sans le vouloir et sans le savoir, par l'effet de cette faiblesse qui est commune aux corps savants et aux individus, et ses oublis seront heureux, et pour ainsi dire providentiels. Imaginez, en effet, si elle était infailible et considérée comme telle, quelle serait la disgrâce de ceux qu'elle ne distinguerait pas !

Soyez-lui donc bienveillants, même si elle se trompe, et considérez, je vous en prie, que le hasard vous fait assister à la naissance d'une Académie. C'est un événement peu fréquent et paradoxal. Soyez-lui indulgent à cause de la nouveauté du spectacle, j'allais dire du divertissement qui vous est offert.



MEMBRES BELGES

- MM. HENRI CARTON DE WIART, Ministère de l'Intérieur, Bruxelles.
GUSTAVE CHARLIER, 44, boulevard Militaire, Bruxelles.
LOUIS DELATTRE, 28, rue Beekman, Uccle.
AUGUSTE DOUTREPONT, 50, rue Fusch, Liège.
GEORGES DOUTREPONT, 26, rue des Joyeuses-Entrées, Louvain.
GEORGES EEKHOUD, 407, rue du Progrès, Bruxelles.
MAX ELSKAMP, 138, avenue de Belgique, Anvers.
JULES FELLER, 3, rue Bidault, Verviers.
IWAN GILKIN, 73, rue Véronèse, Bruxelles.
VALÈRE GILLE, 11, rue des Mélézes, Bruxelles.
ALBERT GIRAUD, 34, rue Henri Bergé, Bruxelles.
JEAN HAUST, 75, rue Fond Pirette, Liège.
HUBERT KRAINS, 68, avenue Emile Max, Bruxelles.
MAURICE MAETERLINCK, *Les Abeilles*, avenue des Baumettes, Nice.
ALBERT MOCKEL, 109, avenue de Paris, Rueil (Seine-et-Oise).
FERNAND SEVERIN, 120, boulevard Albert, Gand.
PAUL SPAAK, 84, rue Jourdan, Bruxelles.
EMILE VAN ARENBERGH, 125, avenue de l'Hippodrome, Bruxelles.
GUSTAVE VANZYPE, 24, rue Félix Delhasse, Bruxelles.
MAURICE WILMOTTE, 84, rue de l'Hôtel des Monnaies, Bruxelles.

MEMBRES ÉTRANGERS

- M^{me} LA COMTESSE DE NOAILLES, 40, rue Scheffer, Paris.
MM. GABRIELE D'ANNUNZIO, Gardone, Riviera.
FERNAND BRUNOT, 10, rue Lenepveu, Paris.
BENJAMIN VALLOTTON, Lausanne.

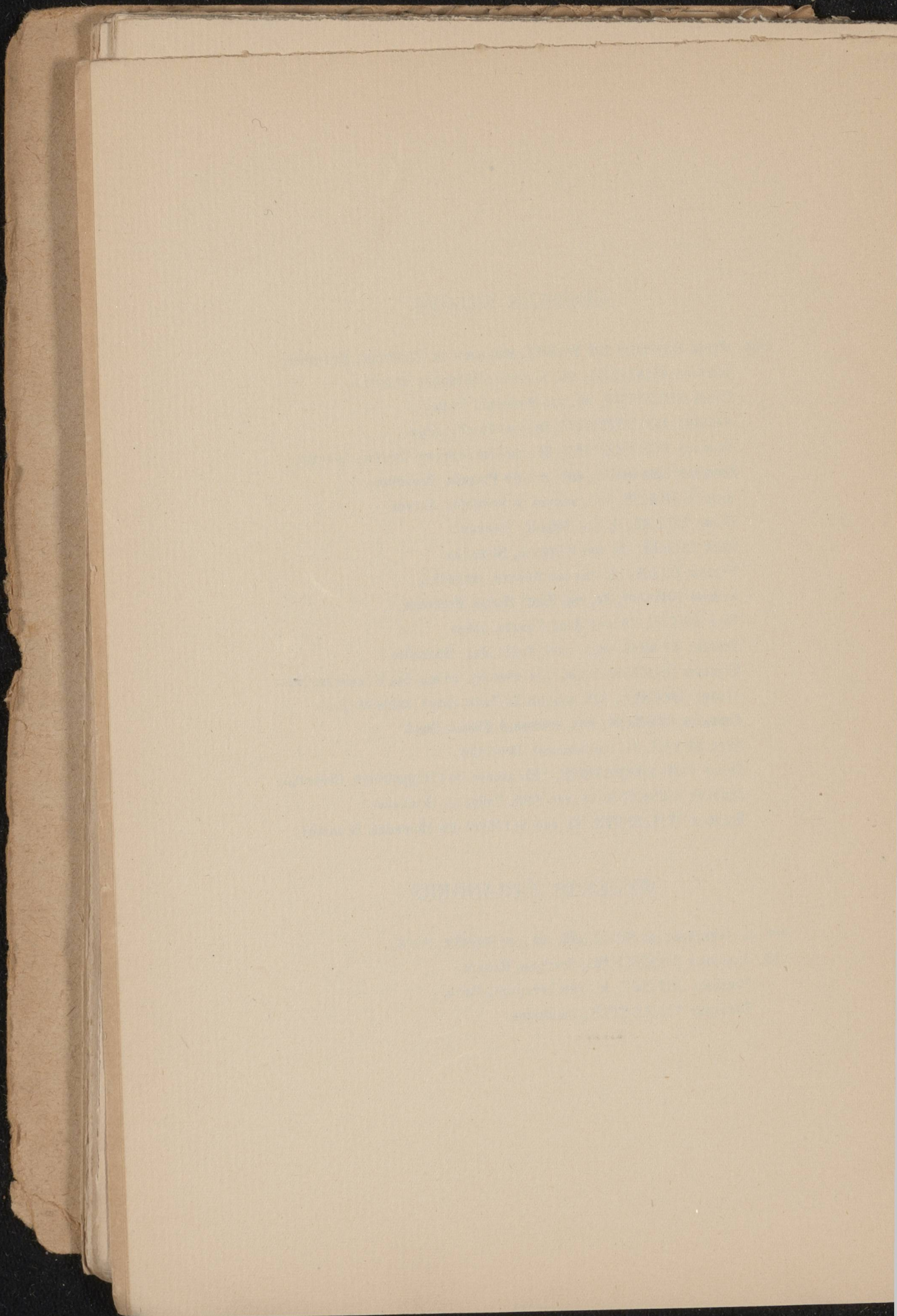


TABLE DES MATIÈRES

	Pages
Rapport au Roi	7
Arrêté royal	11
Discours de M. Jules Destrée, ministre des Sciences et des Arts	19
Discours de M. Iwan Gilkin	27
Discours de M. Maurice Wilmotte	53
Discours de M. Albert Giraud	63
Liste des Membres	69

